

Nouvelle organisation du temps scolaire 5 matinées Des préconisations et des outils pour organiser les apprentissages et aménager les espaces à l'école maternelle

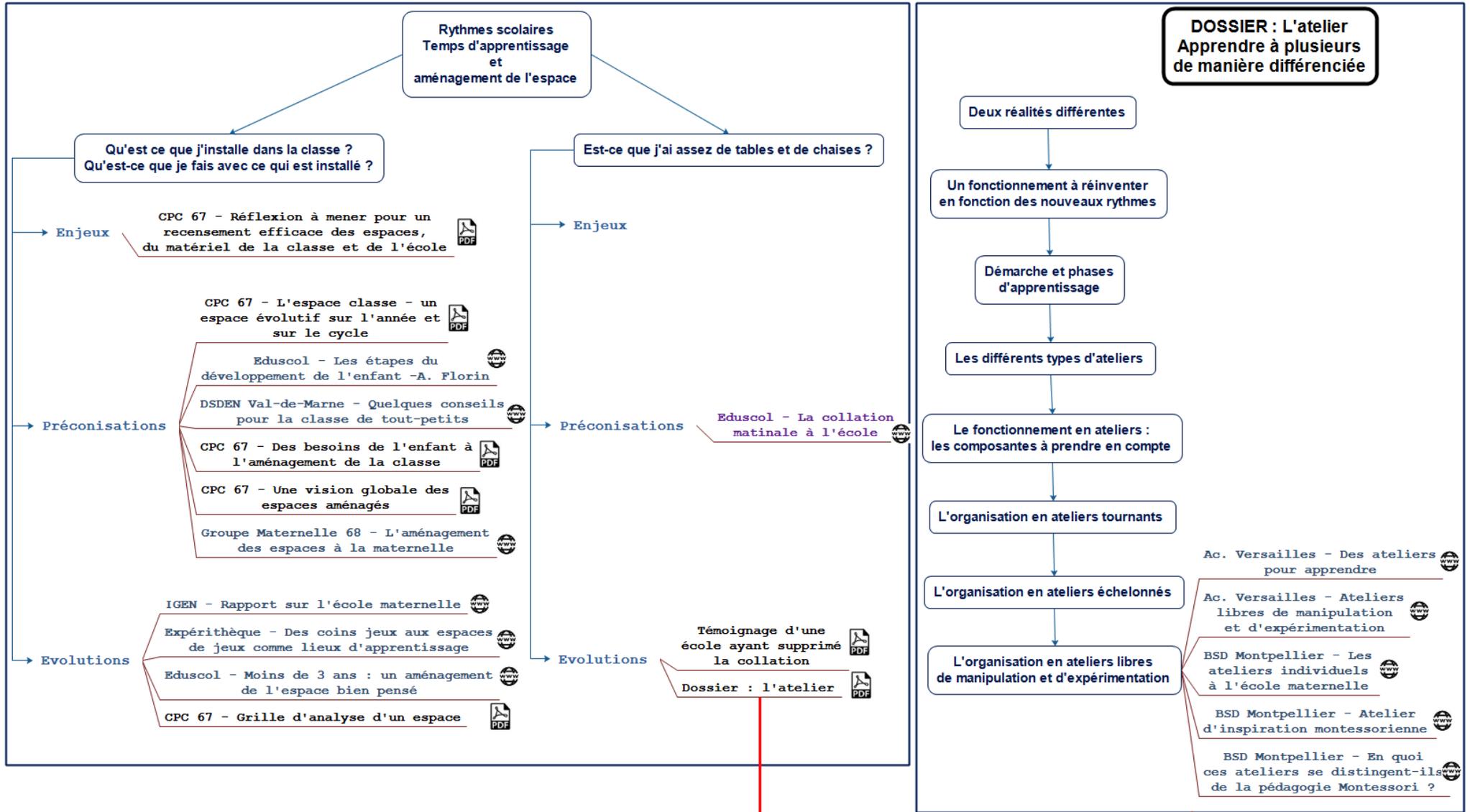
FICHES REPERES

Fiche repère 1 : [Qu'est-ce que j'installe dans la classe ? Qu'est-ce que je fais avec ce qui est installé dans la classe ?](#)

Fiche repère 2 : [Est-ce que j'ai assez de tables et de chaises ?](#)

Dossier : [L'atelier - Apprendre à plusieurs de manière différenciée](#)





La nouvelle organisation du temps scolaire à l'école primaire vise à mieux respecter **les rythmes d'apprentissage, les besoins et le développement de l'enfant.**

Penser le temps des enfants, c'est aussi reconsidérer les espaces de la classe et de l'école pour rendre possible la prise en compte des rythmes de chacun.

*« Sur toute la durée de l'école maternelle, les progrès de la socialisation, du langage, de la motricité et des capacités cognitives liés à la maturation ainsi qu'aux stimulations des situations scolaires sont considérables et se réalisent selon **des rythmes très variables.** [...] L'équipe pédagogique aménage l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs...) afin **d'offrir aux enfants un univers qui stimule** leur curiosité, **répond à leurs besoins** notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et **multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité.** »*

Extrait programme 2015 - Une école qui tient compte du développement de l'enfant p.1

L'enseignant organise les différents espaces afin d'atteindre les objectifs de l'école maternelle. Aménagements, équipements et règles de fonctionnement sont fondés par une réelle intention pédagogique.

A travers l'aménagement de la classe, on peut lire les choix pédagogiques opérés par l'enseignant et l'équipe d'école.

Les espaces sont avant tout des vecteurs d'apprentissage et de culture, leur installation stéréotypée, parfois figée dans le temps, voire leur encombrement constituent de réels freins aux multiples expériences sensorielles, motrices, relationnelles et cognitives que les enfants pourraient y engager.

Pour garantir la réussite de tous les enfants au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun, l'équipe d'école devra **repenser l'aménagement des espaces** sur la journée et la semaine :

- **en respectant le développement de l'enfant**
- **en respectant les besoins des enfants et leurs modes d'apprentissage spécifiques**
- **en optimisant les nouveaux temps d'apprentissage** (nouveaux horaires, 5 matinées, APC, NAP)

Faire vivre les espaces aménagés suppose une réflexion préalable quant :

- **aux apprentissages visés** : selon quelles programmations, pour quels élèves ?
- **aux temps d'utilisation** : à quel moment ?
- **aux conditions d'utilisation** : comment tenir compte des différentes composantes - **les enfants** (la taille du groupe et l'âge des enfants), **les adultes** (nombre, positionnement, attitudes et actions), **les ressources matérielles** (leur disposition, leur nombre et leur attrait), **les règles de fonctionnement ?**

■ **Recommandations**

Tout au long de l'année, l'enseignant aménage **des espaces spécifiques et évolutifs pour favoriser le bien-être et la sécurité des enfants** :

- **en proposant des espaces attrayants, d'extension variable,**
- **en respectant les besoins des enfants** et selon leur tranche d'âge (- 4 ans, + 4 ans),
- **en variant les activités dans chaque espace**, en lien avec les apprentissages programmés,
- **en construisant des repères avec les enfants,**
- **en renouvelant régulièrement le matériel** afin que les espaces évoluent par période et sur le cycle,
- **en impliquant les enfants dans l'aménagement**, la fréquentation et le rangement des espaces,
- **en sollicitant les enfants** ou en leur laissant l'initiative, pour qu'ils investissent ces différents espaces.

Cette même réflexion sera conduite par l'équipe d'école pour l'aménagement des espaces de l'école.

Les modifications apportées dans l'aménagement de chaque espace devront être **progressives et stables sur une durée significative** pour susciter, encourager et ancrer les apprentissages. Dans chacun des espaces, l'enseignant veillera à travailler **des compétences ciblées pour un domaine particulier**.

■ **Questions**

Qu'est-ce que j'installe dans la classe ? Qu'est-ce que je fais avec ce qui est installé dans la classe ?

Est-ce que j'ai assez de tables et de chaises ?

Des pistes de réflexion sont développées dans les fiches ci-après.

■ Qu'est-ce que j'installe dans la classe ? Qu'est-ce que je fais avec ce qui est installé dans la classe ?

■ **Enjeux**

En début d'année, ces questions-clés invitent l'enseignant à effectuer un travail de recensement du matériel et des espaces dont disposent la classe et l'école afin de :

- sélectionner les éléments et les lieux pertinents ;
- déterminer des modes d'utilisation pratiques et évolutifs.

► Réflexion à mener pour un [recensement efficace des espaces](#), du matériel de la classe et de l'école cycle

■ **Préconisations**

Les espaces tels que **les espaces ludiques, expressifs, scripturaux, moteurs, cognitifs, sensoriels, culturels et de repos** sont incontournables. La plupart sont installés dans la classe, mais certains d'entre eux peuvent également être fréquentés par les élèves dans d'autres lieux (couloir, autres salles de l'école, à l'extérieur).

- **Leurs agencements dépendent de la tranche d'âge des enfants - moins de 4 ans, plus de 4 ans**

- L'espace classe, [un espace évolutif](#) sur l'année et sur le cycle

- **Leurs évolutions dépendent du développement de l'enfant et de ses besoins**

- [Les étapes du développement de l'enfant](#) d'après A. Florin – Dossier Eduscol

- Des besoins des enfants à l'aménagement des espaces :

- [quelques conseils pour la classe des tout-petits](#) – Espace départemental maternelle – DSDEN Val-de-Marne
 - des [préconisations](#) pédagogiques et matérielles pour toutes les classes du cycle

- Une vision globale des espaces aménagés

- pour les enfants de moins de 4 ans
 - pour les enfants de plus de 4 ans

[carte conceptuelle](#)

- **Leurs installations varient en fonction des compétences et apprentissages visés**

- [L'aménagement des espaces à l'école maternelle](#) – Dossier complet produit par le Groupe départemental maternelle 68 - juin 2014

Remarque : les fiches sont référencées au programme 2008 de l'école maternelle.

■ Evolutions

C'est à une profonde **rénovation de l'espace de vie et d'activités** que les équipes d'école devraient oser s'engager.

● Considérer les espaces d'apprentissage différemment :

- des espaces attrayants, accueillants, sans surcharge de mobilier ni d'affichage ; (cf. [extrait du rapport IGEN sur l'école maternelle](#) octobre 2011)
- des espaces significatifs, délimités et lisibles pour l'enfant ; matériel pliable dépliant, matériel rangé ;
- des affichages lisibles et évolutifs à hauteur d'enfant ;
- un même espace, utilisé à différents moments, pour diverses activités ;
- un même espace avec du matériel en double exemplaire pour permettre les jeux d'imitation et favoriser les interactions ;
- des espaces dédoublés en fonction de l'intérêt des enfants et du matériel disponible ;
- une mutualisation des espaces, du matériel et des équipements ;
- des espaces de stockage dans l'école.

● Tenter l'expérience de l'école maternelle de Varennes en Argonne

L'équipe d'école a constaté que les espaces dédiés aux jeux dans les classes étaient de plus en plus réduits et que leur utilisation se limitait, le plus souvent, au temps d'accueil et aux activités de délestage.

Les enseignants de l'école ont alors imaginé une autre manière d'appréhender l'aménagement de la classe et l'organisation des espaces d'apprentissage en **démarrant l'année scolaire dans un espace-classe minimalisé** (peu de mobilier), évoluant en même temps que l'enfant devient élève et en lien avec la construction du projet d'apprenant.

Les différents espaces [*espace garage - espace ferme - espace chantier - espace bricolage / espace poupée - espace cuisine - espace restauration - espace épicerie / espace construction - manipulation - espace sciences - espace bibliothèque - espace rassemblement- regroupement*] sont aménagés progressivement avec les enfants. **Pour chaque espace, le matériel est mis à disposition dans un grand carton permettant toute une phase de découverte, de manipulation et d'expérience sensible, avant d'être installé progressivement en fonction des projets initiés par les enfants et des situations d'apprentissage organisées par l'enseignant.**

Certains espaces sont transmis d'une classe à l'autre en fin de période, et d'autres évoluent en fonction de la complexification des acquis et des compétences.

- ▶ Des coins jeux aux espaces jeux comme lieux d'apprentissage - Expériméthèque Ecole Maternelle Varennes en Argonne

[Fiche descriptive de l'expérimentation](#)

[Vidéo sur l'expérimentation](#)

● S'inspirer de la réflexion pour les enfants de -3ans

- ▶ [Scolarisation des enfants de -3ans : un aménagement de l'espace bien pensé](#) – Dossier Eduscol

● Porter un regard réflexif sur l'évolution de l'aménagement de votre classe

- ▶ [Grille simplifiée d'analyse d'un espace](#) dans la classe ou dans l'école pour optimiser son installation



RETOUR

■ Est-ce que j'ai assez de tables et de chaises ?

■ *Enjeux*

Reconsidérer différemment les espaces de vie et d'apprentissage conduit inévitablement à **se poser la question des activités à table**.
Pour quelles raisons serait-il vraiment nécessaire de prévoir une place assise pour chaque enfant ?

■ *Préconisations*

• Ré-interroger l'occupation de l'espace classe par les enfants

La variété des situations proposées durant les différents moments de la journée permet aux enfants de s'engager dans des activités debout, au sol sur un tapis, assis sur un banc ou une chaise lors d'échanges en petit groupe ou en regroupement.

Les différents espaces de la classe peuvent être utilisés comme espaces d'apprentissage durant le « moment des ateliers ».

Par conséquent, **deux espaces dans la classe disposant de tables, avec 4 à 6 places assises, pourraient suffire**. Ils serviront à des activités nécessitant une posture assise stable et/ou du matériel spécifique (activités d'écriture, activités minutieuses avec du petit matériel, activités plastiques, ...).

• Ré-interroger la pertinence de la collation

La collation n'est ni obligatoire, ni systématique. Aucun argument nutritionnel ne justifie son organisation collective à l'école maternelle. En fonction des besoins des enfants, une autre organisation pourra être proposée. ► Consulter le dossier [La collation matinale à l'école - site Eduscol](#)

Par conséquent, **il n'y a donc pas de nécessité à ce que chaque enfant dispose d'une place attitrée**, ni même qu'il y ait une place assise pour chacun d'eux.

La place ainsi libérée pourra servir à aménager les autres espaces et faciliter la circulation dans la classe.

■ *Evolutions*

Dans tous les cas,

- le nombre de tables et de chaises sera inférieur au nombre d'enfants ;
- le nombre de tables et de chaises dépendra de l'âge des enfants ;
- pour les enfants les plus jeunes, ce nombre sera d'autant plus réduit.

Cette évolution amène à reconsidérer certaines pratiques, en particulier l'organisation de la collation et le fonctionnement des ateliers.

• Revoir l'organisation de la collation ainsi que sa durée

La collation devra faire l'objet d'un choix raisonné d'équipe d'école. Il est important d'y associer également les parents, en les sensibilisant aux rythmes et besoins nutritionnels des enfants.

Si la collation est proposée, elle le sera parfois durant l'accueil pour certains enfants, et au minimum 2h avant la pause déjeuner, à la demande de l'enfant, pour ne pas perturber son rythme alimentaire. Il est recommandé d'éviter les produits à forte densité énergétique, riche en sucres et en matières grasses, au profit des fruits ou légumes crus.

Les organisations de la collation peuvent varier selon l'âge de l'enfant et les espaces disponibles dans l'école :

- durant l'accueil pour certains enfants ;
- dans l'espace cuisine de l'école ;
- durant la récréation, en fonction de la saison ;
- en petits groupes, de manière échelonnée.

▶ [Témoignage d'une école ayant supprimé la collation](#)

● Reconsidérer le fonctionnement des ateliers

D'une manière générale, la « gestion des ateliers » est une **modalité particulière de la gestion globale de la classe et du groupe** au service des apprentissages. C'est aussi **un espace d'apprentissage évolutif, stimulant les progrès individuels grâce aux échanges et à la communication qu'il favorise.**

Le fonctionnement en ateliers n'est pas une fin en soi, mais un dispositif de travail accompagnant les apprentissages progressifs des enfants.

Son organisation en ateliers par rotation ne se justifie pas systématiquement.

La répartition des enseignements sur 5 matinées et 9 demi-journées et les programmes permettent d'envisager d'autres organisations et modes de regroupements des enfants.

Le programme de l'école maternelle de 2015, dans son introduction relative aux modalités spécifiques d'apprentissage, souligne l'importance de créer une communauté d'apprentissage :

« L'enseignant met en place dans sa classe des situations d'apprentissage variées : jeu, résolution de problèmes, entraînements, ... et les choisit selon les besoins du groupe classe et ceux de chaque enfant. Dans tous les cas et notamment avec les petits, il donne une place importante à l'observation et à l'imitation des autres enfants et des adultes. Il favorise les interactions entre enfants et crée les conditions d'une attention partagée, la prise en compte du point de vue de l'autre en visant l'insertion dans une communauté d'apprentissage. Il développe leur capacité à interagir à travers des projets, pour réaliser des productions adaptées à leurs possibilités. »

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage – Programme d'enseignement de l'école maternelle B.O. n°2 du 26 mars 2015.

Cette communauté d'apprentissage pourra se réaliser grâce à :

- ▶ **un accueil réfléchi et organisé** permettant à l'enfant de multiples découvertes, des manipulations et des jeux libres, choisis, réalisés seuls ou à plusieurs
- ▶ **une approche progressive des apprentissages** au sein d'une démarche bien ajustée
- ▶ **des apprentissages différenciés à plusieurs ou en autonomie** : atelier dirigé par l'enseignant, accompagné par l'ATSEM, libre ou en autonomie
- ▶ **une combinaison d'organisations en ateliers, bien articulées entre elles**, afin de
 - mieux **s'adapter aux capacités** d'attention, de mémorisation, de besoin de mouvements des enfants sur la journée et la semaine,
 - **construire réellement avec l'enfant son parcours d'apprentissage** :
 - ❖ ateliers tournants
 - ❖ ateliers échelonnés
 - ❖ ateliers libres de manipulation et d'expérimentation, d'inspiration montessorienne



Réflexion à mener pour un recensement efficace des espaces, du matériel de la classe et de l'école

Question	Explication	Solution
Quels sont les espaces installés ?	Les espaces doivent répondre aux différents besoins et au développement de l'enfant.	Lister les espaces installés et vérifier s'ils répondent effectivement à tous les besoins et au développement de l'enfant.
Quel est le nombre de tables et de chaises dans ma classe ?	Il n'y a pas de nécessité à ce que chaque élève dispose d'une place attirée ni même qu'il y ait une place assise pour chaque élève.	Deux espaces disposant de 4 à 6 places assises sont largement suffisants pour une classe.
Y a-t-il des tapis dans ma classe ?	Les enfants aiment être au sol ; c'est confortable et adapté à leurs besoins.	Disposer d'un maximum de tapis pour permettre les activités au sol.
De quels jeux et matériel pédagogique puis-je disposer - en alternance ? - en permanence ?	La présentation des mêmes jeux tout au long de l'année ne correspond pas au développement et aux besoins de l'enfant.	La notion de mutualisation au sein de l'école est à développer au maximum. Une réflexion collective est nécessaire.
De quel gros matériel puis-je disposer ?	Un espace moteur devrait pouvoir être proposé en PS et être alimenté en gros matériel.	
De quels jeux symboliques puis-je disposer ?	Les espaces jeux doivent évoluer dans l'année et sur le cycle.	Faire un inventaire de tous les jeux présents dans l'école et instaurer un roulement entre les différentes classes.
Ai-je un couloir à disposition ?	C'est un espace supplémentaire à exploiter, en respectant les contraintes de sécurité. Il peut servir éventuellement à un espace de rangement.	Il peut aisément être utilisé pour agrandir, par exemple : - l'espace « petites voitures », - l'espace moteur (petit matériel à pousser ou tirer) - l'espace d'accueil des parents. Dans ce cas, il faut le matérialiser pour l'identifier.

<p>Ma classe jouxte-t-elle une autre pièce</p> <ul style="list-style-type: none"> - la salle de jeu ? - la salle de sieste ? - la BCD ? - une autre classe ? 	<p>En fonction des projets, des espaces supplémentaires sont nécessaires : salle d'eau pour les sciences, marionnettes ou boîtes à histoires, coin écoute pour la BCD, la salle de sieste, ...</p>	<p>Le fait d'établir un plan d'école pour identifier la distribution des pièces aide à la réflexion sur de nouvelles fonctions pour les espaces existants. Il ne faut pas oublier de mentionner le moment d'occupation choisi par chaque collègue.</p>
<p>Quelles sont les surfaces de murs exploitables ?</p>	<p>L'affichage des productions des élèves, des référents, des photos ... doit être facilité (à hauteur des enfants, lisible et compréhensible par eux). L'installation, sur un mur, d'une piste graphique, de par sa dimension et sa verticalité, est judicieuse.</p>	<p>Des chevalets mobiles pour présenter la production du jour, des petites tables pour poser cahiers et classeurs à consulter sont de bonnes alternatives. Pour les supports graphiques, le maître punaise de grandes feuilles au dos du meuble. La piste graphique peut être éloignée de la classe : un mur de la salle de jeux, salle de sieste ou du couloir peut convenir. Penser à utiliser éventuellement les murs extérieurs et le sol de la cour.</p>
<p>Ai-je un meuble de rangement avec un casier par élève ?</p>	<p>Cet élément de mobilier est incontournable pour personnaliser l'accueil de chaque enfant.</p>	<p>Si aucun meuble ne convient, de simples « corbeilles à courrier » empilées seront très pratiques.</p>
<p>Ai-je pensé à associer l'ATSEM à ma pratique pédagogique ?</p>	<p>La présence active de l'ensemble des adultes est essentielle.</p>	<p>Il est essentiel d'associer l'ATSEM aux intentions pédagogiques de l'enseignant et de toute l'équipe d'école.</p>

Tableau inspiré de
Aménager les espaces pour mieux apprendre
A l'école de la bienveillance Ed. Retz 2015
 Extrait p38-39



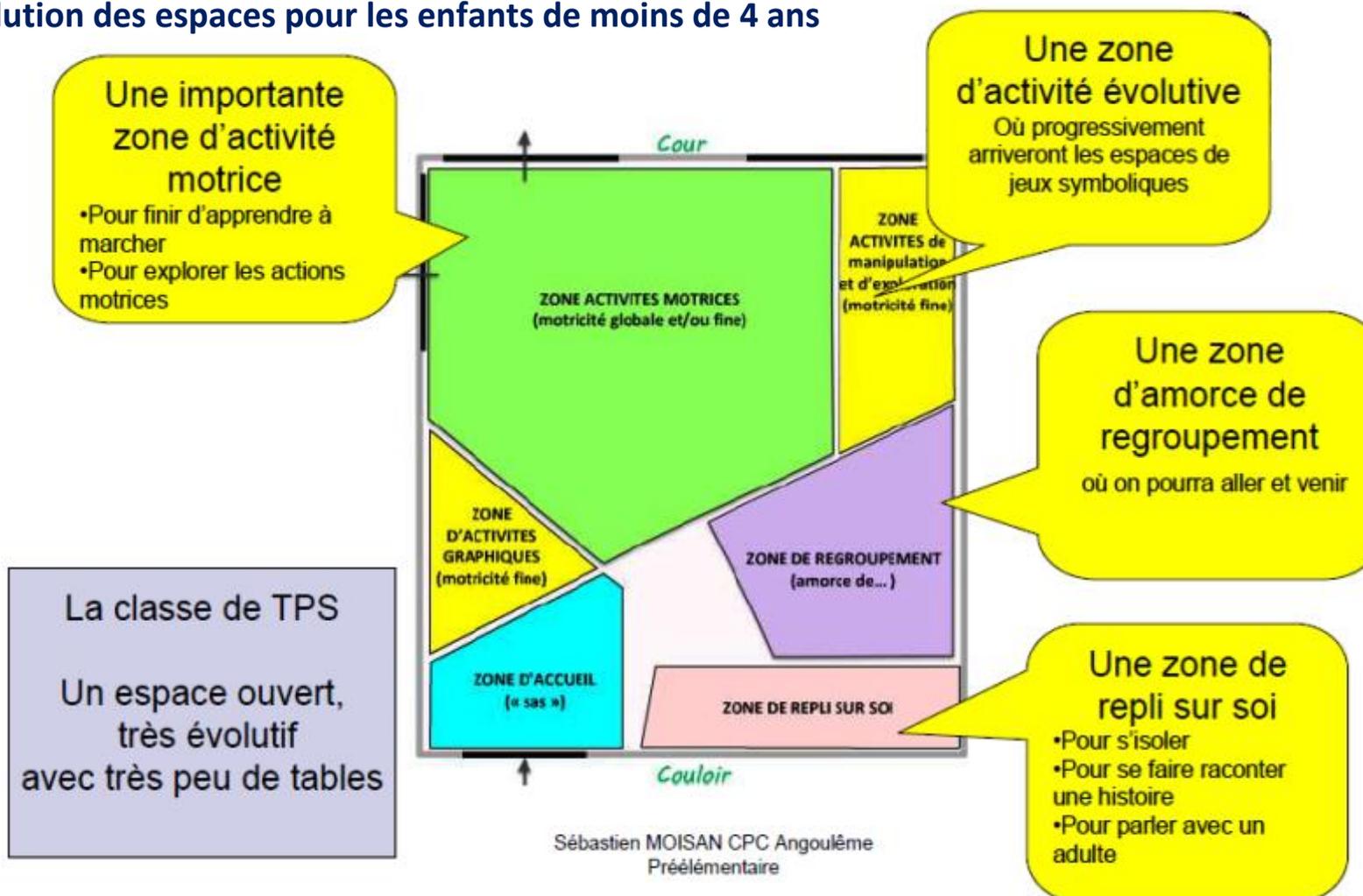
L'espace classe – un espace évolutif sur l'année et sur le cycle

« L'équipe pédagogique aménage [...] les salles de classe afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule la curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, cognitives en sécurité. »

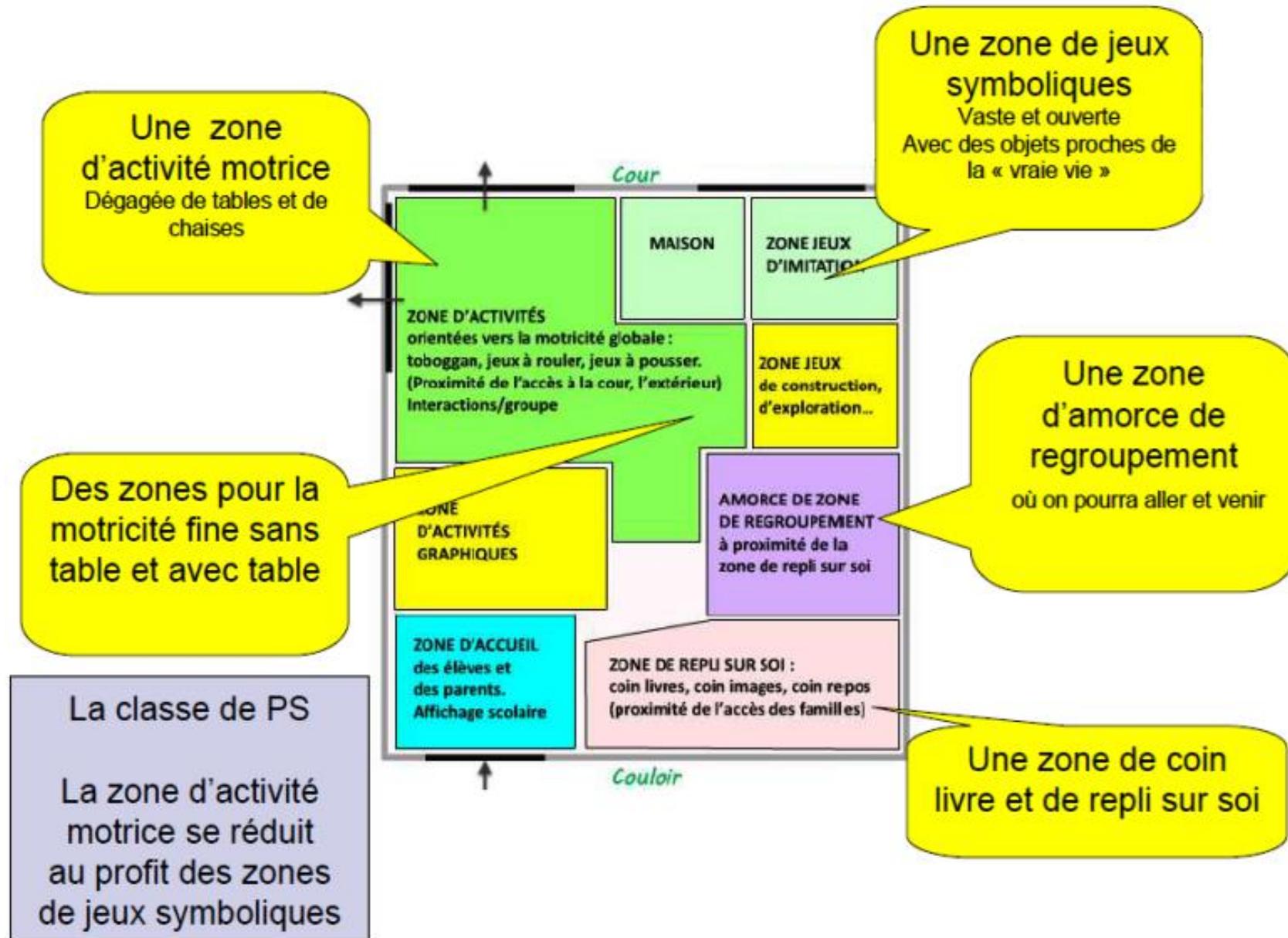
Programme d'enseignement de l'école maternelle B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015

■ Des propositions d'agencements évolutifs des espaces dans les classes

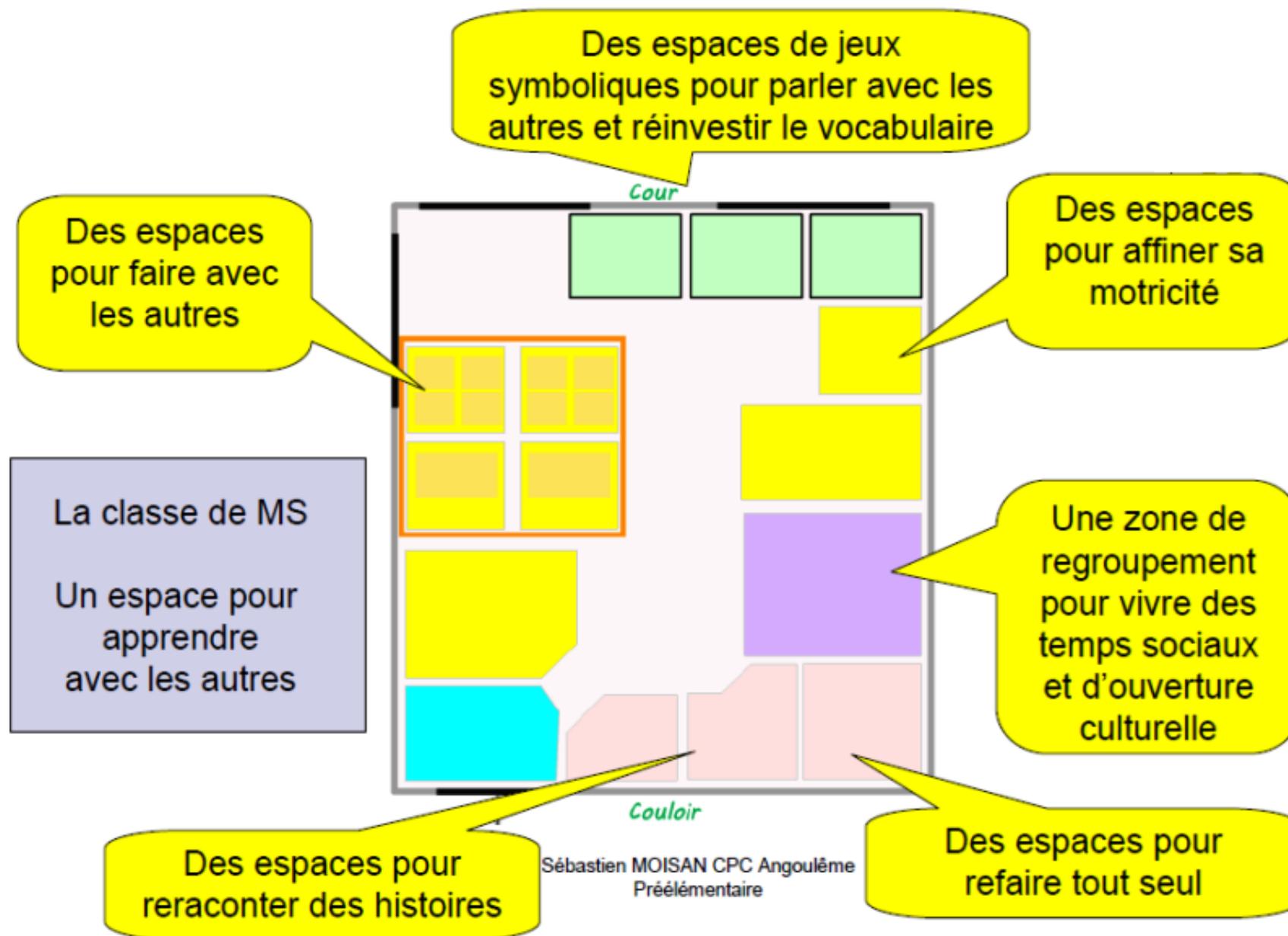
Evolution des espaces pour les enfants de moins de 4 ans



Evolution des espaces pour les enfants de moins de 4 ans



Evolution des espaces pour les enfants de plus de 4 ans



Evolution des espaces pour les enfants de plus de 4 ans

La classe de GS

Un espace pour découvrir le plaisir de penser et construire progressivement une posture d'élève

Des espaces pour comprendre le fonctionnement de l'écrit et pour s'amuser à écrire

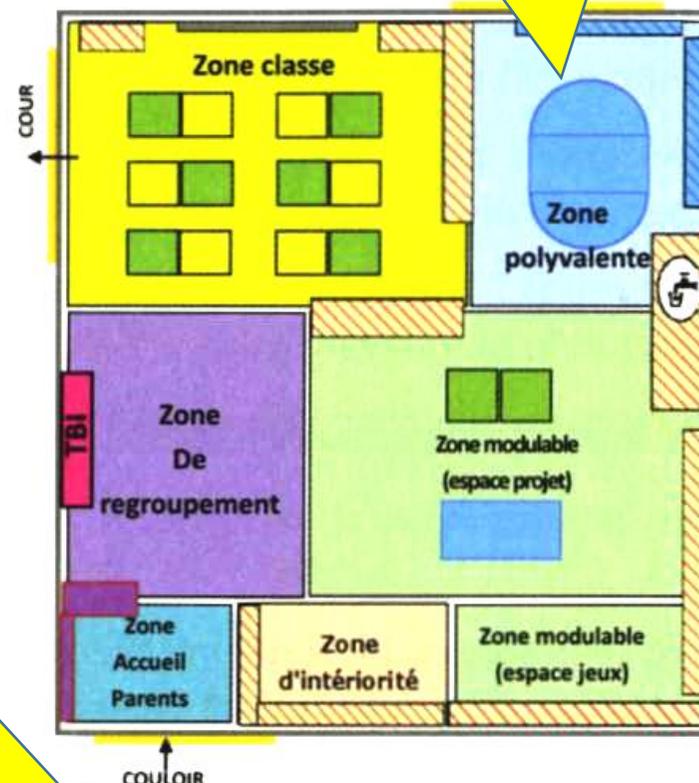
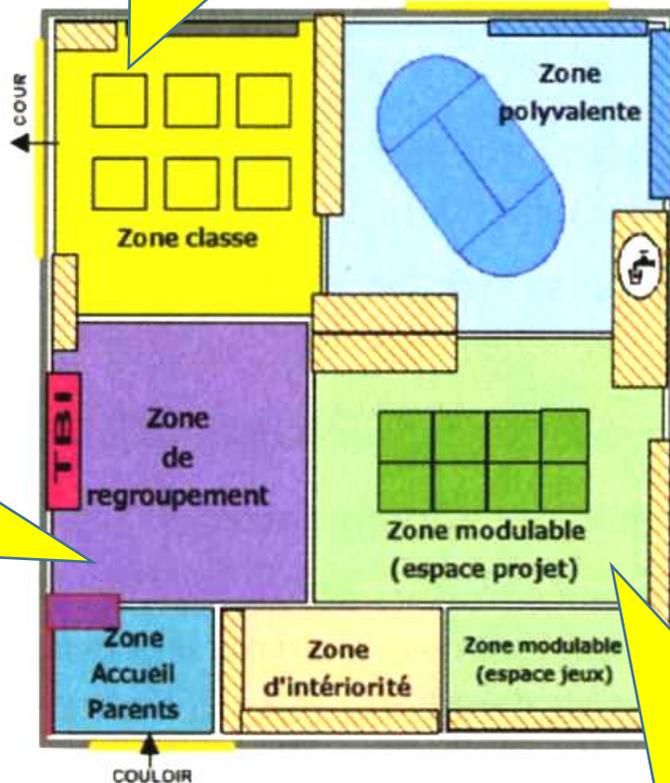
Un espace de créations artistiques, de jeux de table pour commencer à conceptualiser les premiers nombres...

Début d'année de GS

Fin d'année de GS

Une zone de regroupement où l'enfant apprend :

- avec les autres
- à mieux dire
- à mémoriser

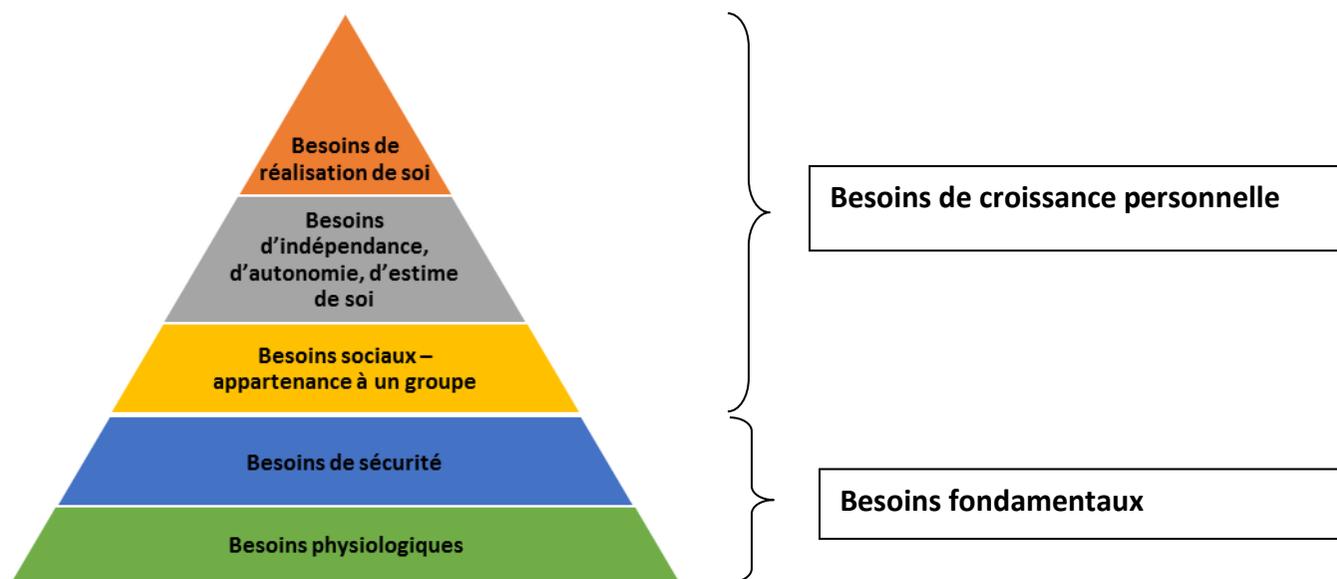


Des espaces découvertes pour chercher, résoudre des problèmes, réaliser des projets

Aménager les espaces pour mieux apprendre p 42
Ed. Retz 2015

Des besoins des enfants à l'aménagement des espaces Préconisations pédagogiques et matérielles

Selon Abraham Maslow (1908-1966 ; auteur d'une théorie humaniste de la motivation), l'individu éprouve le besoin permanent de s'auto-actualiser et de développer tout son potentiel. La plupart des besoins des individus peuvent s'organiser selon une pyramide ascendante constituée de 5 niveaux.



Les tableaux ci-dessous mettent en relation les 5 niveaux de besoins de l'enfant avec les postures et gestes professionnels des adultes d'une part et des préconisations pour l'aménagement des espaces de la classe ou de l'école, d'autre part,

« afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité. [...] »

Les enseignants constituent un répertoire commun de pratiques, d'objets et de matériels (matériels didactiques, jouets, livres, jeux, ...) pour proposer au fil du cycle un choix de situations et d'univers culturels à la fois variés et cohérents. »*

*Programme d'enseignement de l'école maternelle – [B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015](#)

Tableau synoptique		
Besoins / Enjeux	Postures et gestes professionnels associés	Préconisations pour l'aménagement des espaces
5. Réalisation de soi Accroître ses savoirs Développer ses valeurs Créer Avoir une vie intérieure	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager, développer la motivation et l'autonomie. • Donner du sens aux apprentissages. • Garder traces et mémoire des réussites de chacun. • Apprendre à parler et gérer les émotions. • Développer les « discussions » philosophiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux espaces de rangement. • Prévoir des supports pour visualiser le déroulement du projet, valoriser les productions réalisées. • Proposer les différents espaces pour apprendre • Rendre l'aménagement des espaces directement lisible pour tous, attrayant et accueillant. • Prévoir un aménagement avec casiers individuels pour un accès libre par l'enfant à ses cahiers et productions. • Prévoir un espace de repli accueillant et sécurisant
4. Estime de soi Besoin rattaché au désir d' utilité , de mérite , de confiance en soi , de réussite	<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'enfant à construire une bonne estime de lui-même. • Proposer une différenciation pédagogique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les productions des enfants dans les différents espaces de la classe et de l'école. • Afficher, dans les différents espaces, des documents en lien avec les apprentissages en cours, pour créer un univers de ressources et de culture. • Proposer des repères, des aides pour responsabiliser les enfants et les rendre autonomes
3. Besoins sociaux Appartenance à un groupe Estime des autres	<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'enfant dans la construction de son identité. • Mettre en place, avec les enfants, des règles de vie. • Organiser de petits groupes pour faciliter l'interaction sociale. • Organiser des moments de regroupements • Amener à la prise de conscience du langage et du métalangage 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager notamment les espaces symboliques et culturels pour développer l'altérité • Rédiger et installer avec les enfants les affichages fonctionnels. • Diversifier les espaces qui permettent à l'enfant de prendre sa place dans le petit groupe de travail. • Réfléchir au meilleur emplacement pour l'espace regroupement. • Investir les espaces symboliques et d'imitation pour y mener des séances de langage.
2. Besoins de sécurité Sécurité physique Sécurité psychologique et affective Stabilité Propriété	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un cadre sécurisé. • Alternier le rythme des activités. • Redonner un sens aux activités ritualisées. • Mener une observation active. • Adopter un comportement lucide et conscient. • Prendre en compte le besoin de propriété et d'intimité. • Favoriser la prise de risques. • Eduquer à l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnaliser l'accueil de l'enfant. • Installer un espace d'accueil pour les parents et l'enfant. • Prévoir un espace d'activités libres. • Prévoir un endroit bien identifié qui permet à l'enfant de s'isoler. • Prévoir dans la classe, une installation évolutive, des objets à déplacer, des parcours avec du petit matériel. • Investir les espaces attenants à la classe. • Rendre l'accès aux toilettes facile et libre.
1. Besoins physiologiques Le sommeil et le repos L'équilibre alimentaire L'activité physique et neurologique	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les cycles de sommeil • Alternier des moments de repos et d'activité • Proposer une collation au moment de l'accueil éventuellement • Proposer une véritable activité physique • Organiser un milieu stimulant et sécurisant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir différents espaces de repos organisés et évolutifs. • Mettre à disposition des verres, carafes, mouchoirs en papier. • Faciliter la circulation et les déplacements. • Mettre à disposition du matériel de motricité dans la classe ou espaces attenants • Mettre à disposition du mobilier adapté à l'âge des enfants.

1. Besoins physiologiques

Besoins / Enjeux	Postures et gestes professionnels associés	Préconisations pour l'aménagement des espaces
<p>Besoins physiologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Le sommeil et le repos L'équilibre alimentaire L'activité physique et neurologique <p>Enjeux</p> <p>Satisfaire des besoins physiologiques fondamentaux pour atteindre les objectifs d'une véritable école</p>	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les cycles de sommeil (dont la durée varie avec l'âge) pendant la sieste. Proposer la sieste dès la sortie de la cantine. Alterner des moments de repos et d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir différents espaces de repos organisés et évolutifs en cours d'année, dans la classe, la salle de repos, et aussi dans l'école du dehors : <ul style="list-style-type: none"> -des coussins ou des petits sacs de couchage dans la salle de classe, pour se reposer ; -une cabane avec 2 sorties, ou de gros coussins pour s'isoler dans la classe - une salle de repos - une cabane ou tente dans le jardin de l'école - des cloisons mobiles dans la salle de repos - des coussins dans la bibliothèque
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une collation au moment de l'accueil éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la circulation et les déplacements dans la classe. Mettre à disposition du matériel de motricité dans la classe ou espaces attenants
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une véritable activité physique - à l'extérieur de préférence (oxygénation) Organiser un milieu stimulant et sécurisant. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition du mobilier adapté à l'âge des enfants : chaise à la bonne hauteur, plus de tapis pour les plus petits, Limiter le mobilier fixe, trop haut. Proposer du matériel varié, en bon état et en nombre suffisant.

2. Besoins de sécurité

Besoins / Enjeux	Postures et gestes professionnels associés	Préconisations pour l'aménagement des espaces
<p>Besoins de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité physique • Sécurité psychologique et affective • Stabilité • Propriété <p>Enjeux</p> <p>Sécuriser</p> <p>Accueillir : sas transitionnel</p> <p>– affectif : rupture, séparation, renouvellement perpétuel, changement de statut</p> <p>– spatial : repères</p> <p>– temporel : durée modulable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un cadre sécurisé en mettant en place des repères dans l'espace et le temps. <p>Créer les conditions pour que l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ se sente attendu ▪ soit accueilli dans un lieu chaleureux et décoré (en attendant les productions des enfants) ▪ puisse identifier tous les adultes ▪ ait accès à son doudou, à sa tétine, en précisant les règles ▪ ait un temps d'accueil aménagé si besoin ▪ puisse partager un temps d'accueil avec ses parents si besoin (évolution à prévoir au cours de l'année) <ul style="list-style-type: none"> • Répartir les adultes dans différents lieux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnaliser portemanteaux, casier, ... avec la photo, le nom et le prénom de l'enfant. • Installer un espace d'accueil pour les parents et l'enfant, à l'entrée de la salle de classe ou à proximité de la classe. Prévoir des casiers individuels pour la liaison parents-école. • Penser l'organisation de l'accueil des enfants en présence de l'enseignant et de l'ATSEM dans la classe. • Installer « la maison des doudous » (dans l'espace d'accueil, ou casier de l'enfant, ...) • Prévoir la mise en place d'un tableau de présence où chacun inscrira avec ses parents le déroulement de la journée : repas à l'école ou à la maison... • Exploiter les espaces d'affichage à la hauteur des enfants. • Installer des meubles à la hauteur des enfants ; privilégier des meubles à roulettes pour rendre les espaces modulables. • Exploiter au mieux les espaces de l'école <ul style="list-style-type: none"> ▪ couloir, dégagement : déambulation, piste graphique, ... ▪ espace repos : activité d'écoute, ... ▪ salle d'activité physique : éducation physique, relaxation.
	<ul style="list-style-type: none"> • Alterner le rythme des activités, collectives et individuelles, actives et calmes. Aménager les transitions. • Redonner un sens aux activités ritualisées (pertinence, durée et progressivité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un espace d'activités libres pour que l'enfant ne soit pas toujours absorbés par le groupe, et puisse garder des temps et des espaces personnels. • Varié les espaces et les moments où se déroulent les activités ritualisées.
	<ul style="list-style-type: none"> • Se montrer disponible, à l'écoute, flexible • Mener une observation active : utiliser le non verbal pour ramener l'enfant à son activité, « être un phare observateur de la classe », pratiquer l'attention conjointe. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement des espaces doit permettre aux adultes de pouvoir porter un regard sur chaque enfant et inversement chaque enfant doit pouvoir repérer à tout moment l'adulte (voir et être vu).

	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer l'empathie • Prendre en compte le besoin de propriété et d'intimité dans certains espaces de la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir, dans un endroit clairement identifié qui permet à l'enfant de s'isoler, des albums photos individuels où il retrouvera ses parents et ses repères personnels et comprendra qu'il pourra les revoir après la classe. • Prévoir que l'enfant puisse être changé dans un espace rassurant en cas « d'accident».
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la prise de risques en veillant à la sécurité ; permettre à l'enfant de prendre conscience de ses possibilités corporelles par l'exercice de son corps, en se confrontant à des situations problèmes contrôlées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir aussi dans la classe : <ul style="list-style-type: none"> ▪ une installation évolutive, dans un espace délimité, permettant à l'enfant d'exercer des actions motrices de type sauter, escalader, glisser, ramper, rouler, ... ▪ des objets à déplacer poussettes, trotteurs, chariots, jouets à tirer, trottinettes, ... ▪ des parcours avec du petit matériel (plots, cerceaux, miroir, ...) permettant à l'enfant d'exercer des actions motrices en lien avec les apprentissages en cours (graphisme, perception de l'espace, schéma corporel, ...) • Investir les espaces attenants à la classe pour déployer ces aménagements afin de varier les conditions d'exploration pour les enfants. • Utiliser le sol comme espace d'explorations motrices : marquages d'itinéraires au sol, symbolisation de déplacements, revêtements différents pour des découvertes sensorielles en chaussettes ou pieds nus, ...
	<ul style="list-style-type: none"> • Eduquer à l'hygiène : mobiliser l'équipe et les parents pour aider l'enfant à connaître son corps, à trouver son autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'accès aux toilettes facile et libre. • Mettre des mouchoirs à disposition dans chaque lieu utilisé (cour, salle de jeu, dortoir, ...)

3. Besoins sociaux

Besoins / Enjeux	Postures et gestes professionnels associés	Préconisations pour l'aménagement des espaces
<p>Besoins sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appartenance à un groupe • Estime des autres <p>Enjeux</p> <p>Devenir un être social</p> <ul style="list-style-type: none"> - du groupe aléatoire au groupe classe - découverte de la diversité des relations et des rôles - apprentissage des règles de vie - la place de chacun dans un petit groupe de travail <ul style="list-style-type: none"> • interactions sociales • conflits socio-cognitifs - les règles du langage social 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'enfant dans la construction de son identité. Se connaître, connaître les autres. 	<p>Proposer à l'enfant de se confronter à l'altérité, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espaces d'éducation artistiques et culturels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ sélections d'images, photos, reproductions d'œuvres, magazines d'art, ... ▪ installation de collections individuelles ou collectives, le musée des objets du passé et leur version contemporaine, etc... • Espaces symboliques et d'imitation : miroirs, déguisements, ...
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place, avec les enfants, des règles de vie adaptées à leur âge (droits et obligations*) • Initier la construction d'une posture d'élève.* 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger et installer avec les enfants les affichages fonctionnels (règles de vie, des règles de fonctionnement de l'espace, ...). • Installer une « zone classe » : quelques tables face au tableau pour comprendre le fonctionnement de l'écrit et s'amuser à écrire par exemple (pour les enfants de plus de 4 ans) • Dans l'espace regroupement : faciliter les échanges en grand groupe.
	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer grâce aux encouragements de l'enseignant et à l'aide des pairs.* • Inciter à partager des tâches, prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe.* • Organiser de petits groupes pour faciliter l'interaction sociale entre pairs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les espaces qui permettent à l'enfant de prendre sa place dans le petit groupe de travail : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Espaces permanents et évolutifs : graphisme, écriture, jeux, etc... ▪ Espaces d'activités conjoncturelles : projet, thème, ateliers libres. ▪ Espaces variés et adaptés aux types de jeux : <ul style="list-style-type: none"> - jeux d'eau ou de graines - jeux de société, - jeux de manipulation, de déduction. <p>Ces différents espaces peuvent être en accès libre ou décidés par l'enseignant.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Mener une réflexion en équipe d'école afin de mutualiser et répartir les jeux ou les « espaces » par classe - par période, en fonction des projets développés.
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des moments de regroupements pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ vivre des activités collectives (chants, comptines, accueil collectif, ...) ▪ passer certaines consignes collectives ▪ présenter les différents espaces aménagés ▪ proposer de courtes activités ritualisées ▪ revenir sur des activités ▪ parler des réussites personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir au meilleur emplacement pour l'espace regroupement (accessibilité, confort des enfants, types d'activités, modalités d'affichages) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ faire évoluer son aménagement en fonction des activités qui s'y déroulent ; ▪ ne pas hésiter à l'installer à une place centrale, pour faciliter l'accès aux différents espaces spécifiques. ▪ proposer les affichages, en nombre limité, à la hauteur des enfants, lisibles et utilisables par eux. • Varié les espaces et les moments où se déroulent les activités ritualisées.
	<p>Lors des activités, en petit groupe ou en regroupement,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à l'enfant à structurer le temps (activités ritualisées) • Favoriser l'interaction sociale entre pairs et avec l'adulte : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire émerger le conflit socio-cognitif, source de progrès ▪ Prendre en compte la parole de chacun ▪ Aider à prendre conscience de ses savoirs et de ses erreurs ▪ Eprouver ses connaissances et ses stratégies • Aider l'enfant à prendre en compte les aspects métacognitifs de son apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> ▪ envisager les stratégies à utiliser ▪ s'arrêter pour réfléchir sur les résultats obtenus ▪ provoquer le doute • Amener l'enfant à la prise de conscience du langage et du métalangage 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des supports évolutifs pour structurer le temps avec les enfants : emploi du temps par demi-journée ou journée, éphémérides, calendriers, deux horloges pour la perception de la durée (une, qui fonctionne pour indiquer l'heure ; l'autre, qui ne fonctionne pas, pour indiquer l'heure de fin d'activité), etc... • Investir (et aménager en conséquence) les espaces symboliques et d'imitation pour y mener des séances de langage. • Mettre en place des moyens pour réguler les échanges : pupitre, bâton de parole, micro, castelet, ... • Réserver un espace d'exposition pour une sélection de productions d'enfants afin d'y revenir pour un travail métacognitif : revenir sur l'activité et expliciter les procédures utilisées.

4. Estime de soi

Besoins / Enjeux	Postures et gestes professionnels associés	Préconisations pour l'aménagement des espaces
<p>Estime de soi</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin rattaché au désir d'utilité, de mérite, de confiance en soi, de réussite <p>Enjeux</p> <p>Reconnaissance individuelle</p> <p>Acceptation des différences</p> <ul style="list-style-type: none"> - facteurs biologiques - facteurs environnementaux - styles cognitifs : <ul style="list-style-type: none"> • dépendance/indépendance des champs • réflexivité / impulsivité <p>Réussir</p> <p>Responsabiliser</p>	<p>« L'enseignant reconnaît en chaque enfant une personne en devenir et un interlocuteur à part entière, quel que soit son âge. »*</p> <ul style="list-style-type: none"> Aider l'enfant à construire une bonne estime de lui-même : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en se mettant à sa hauteur ▪ en l'appelant par son prénom ▪ en valorisant son travail Proposer une différenciation pédagogique qui respecte la Zone Proximale de Développement : <ul style="list-style-type: none"> <u>dans les relations</u> <ul style="list-style-type: none"> - considération positive inconditionnelle : manifester sa confiance à l'égard de chaque enfant* - empathie : se mettre à la place de l'autre - congruence : expression authentique de son ressenti <u>dans le contrat didactique</u> <ul style="list-style-type: none"> - rôle de la médiation : « ensemble des aides et supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir quelconque » A. Rieunier <u>en exploitant les 6 fonctions d'étayage - J. Bruner</u> <ul style="list-style-type: none"> - Enrôlement : guider l'attention, maintenir la motivation - Réduction des degrés de liberté : proposer des apprentissages progressifs - Maintien de l'orientation : expliciter les attentes - Signalisation des caractéristiques déterminantes : dégager les éléments essentiels à retenir - Contrôle de la frustration : valoriser les essais, travailler sur les erreurs - Démonstration : montrer, dire, guider <u>en adoptant l'attitude V.I.P. - M. Brigaudiot</u> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser : donner de la valeur à la réponse - Interpréter : expliciter, à la place de l'enfant, son cheminement, ses procédés cognitifs - Poser un écart : lui indiquer le chemin qu'il reste à parcourir 	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les productions des enfants dans les différents espaces de la classe et de l'école ; garder des traces des résultats aux jeux pour permettre à l'enfant de mieux apprécier ses progrès (table ou espace d'exposition, ...) Afficher dans les différents espaces des documents, en lien avec les apprentissages en cours, pour créer un univers de ressources et de culture. Organiser les activités de manière à ce que l'enfant puisse prendre du plaisir à multiplier les expériences de découverte, tâtonnement, essais, erreurs et réussites, prise d'initiatives : <ul style="list-style-type: none"> - en autonomie - en atelier dirigé ou accompagné - en atelier libre Créer la surprise en proposant un nouvel espace Proposer des repères, des aides <ul style="list-style-type: none"> - pour responsabiliser les enfants et les rendre autonomes (supports de référence pour installer, ranger le matériel ou les jeux, ...) - pour aider, motiver les enfants à entrer dans l'activité et être en situation de réussite et de progrès.

5. Réalisation de soi

Besoins / Enjeux	Postures et gestes professionnels associés	Préconisations pour l'aménagement des espaces
<p>Réalisation de soi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître ses savoirs • Développer ses valeurs • Créer • Avoir une vie intérieure <p>Enjeux</p> <p>Rester curieux et découvrir</p> <p>Permettre à chacun de «maîtriser» son parcours</p> <p>Apprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des connaissances – des savoir- faire – des savoir- être <p>Créer dans tous les domaines d'activité</p> <p>Douter, se poser des questions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager, développer la motivation et l'autonomie - <i>A. Bandura</i> <p>Cela suppose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ avoir une perception claire de la tâche ▪ se sentir capable de l'accomplir ▪ se sentir capable de contrôler la procédure <ul style="list-style-type: none"> • Donner du sens aux apprentissages, notamment par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - apprendre en jouant* - apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes* - apprendre en s'exerçant* - apprendre en se remémorant et en mémorisant* 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux espaces de rangement pour permettre à l'enfant de chercher le matériel individuel et collectif, de ranger ses productions, en toute autonomie. • Prévoir des supports de référence servant à rappeler la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité. <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des supports de référence pour visualiser le déroulement du projet, valoriser les productions réalisées (affiche sur la chronologie du projet, photos des premières réalisations, ...). • Proposer les différents espaces pour apprendre, agir s'exprimer, comprendre : parler, découvrir, raisonner, créer, imaginer, jouer, ... : <ul style="list-style-type: none"> ▪ espace déguisement, castelet, marionnettes, ... ▪ espace écrivain ▪ espaces d'expérimentations : installer de vrais espaces de bricolage, donner des défis scientifiques, induire la manipulation, la fabrication, ... ▪ espaces numériques : exploiter les différents supports (TBI, tablettes, ordinateurs, appareils photos) ▪ espace bibliothèque ▪ espace écoute et instruments de musique ▪ espace musée, espace « arts visuels », pistes graphiques et tableaux magnétiques en libre accès • Rendre l'aménagement des espaces directement lisible pour tous, attrayant et accueillant. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ▪ matérialiser une « porte d'entrée » de l'espace,

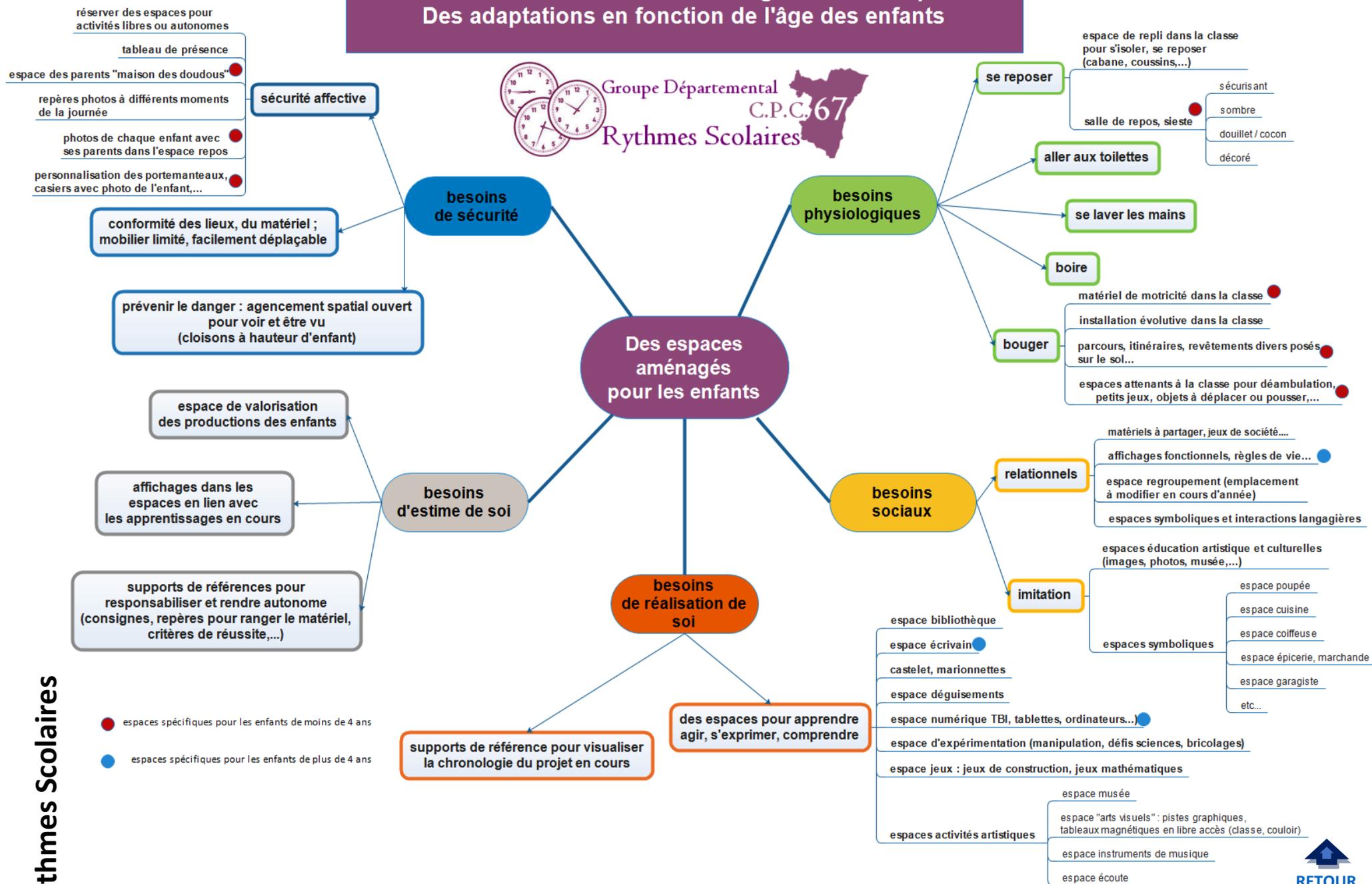
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ concevoir et installer l'espace avec les élèves, ▪ équilibrer « les nuisances sonores », « les interférences de besoins » entre les différents espaces ▪ ne pas proposer trop d'espaces aménagés au même moment ▪ réguler la répartition des élèves
	<p>« <i>Mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même</i> ».*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garder traces et mémoire des réussites de chacun : carnet de suivi des apprentissages, cahiers de vie, cahier de projet, classeurs des productions, etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un aménagement avec casiers individuels pour un accès libre par l'enfant à ses cahiers et productions.
	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments* et à les gérer. • Développer une première sensibilité aux expériences morales* à travers des situations concrètes de la vie de la classe, des histoires lues, des contes et saynètes. • Développer les « discussions » philosophiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ aborder des sujets que l'enfant ne peut parfois pas discuter chez lui (<i>la séparation, le divorce, la mort, l'adoption, l'amour, l'amitié, la violence, la guerre, le racisme, le travail, le chômage, la vieillesse, le mensonge, la différence</i>) ; ▪ recourir aux albums comme supports médiateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un espace de repli accueillant et sécurisant. • Varier, faire évoluer l'aménagement des espaces pour qu'ils soient également une invitation à l'exploration, au rêve, à la surprise, au jeu, et aux interactions.

*Programme d'enseignement de l'école maternelle – [B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015](#)



RETOUR

Des besoins des enfants à l'aménagement des espaces Des adaptations en fonction de l'âge des enfants



- espaces spécifiques pour les enfants de moins de 4 ans
- espaces spécifiques pour les enfants de plus de 4 ans



Grille simplifiée d'analyse d'un espace dans la classe ou dans l'école pour optimiser son installation

Avant de renseigner la grille, observer comment les enfants s'approprient cet espace (fréquentation, réactions des enfants, motivation, rangement,...) ; prendre éventuellement des photos.

En parallèle, réaliser le plan des espaces de la classe et le questionner, en prenant en compte le développement de l'enfant (langagier, cognitif, social - affectif, et sensoriel- moteur) et ses besoins (physiologique, sécurité, sociaux, estime de soi, réalisation de soi).

Analyse de l'espace		
Questions à se poser	Constats	Solutions envisageables - évolutions possibles
A quels besoins répond cet espace ?		
Où est-il situé ? et pourquoi ?		
Évolue-t-il dans l'année ? De quelle manière ?		
A quel moment dans la journée est-il utilisé ? et par qui ?		
Pour quels apprentissages ?		
Quelles règles de fonctionnement ? (seul, à plusieurs, en présence d'un adulte)		
Quel matériel ? et quel équipement ?		
L'espace est-il lisible pour l'enfant ? délimité ?		
Cet espace a-t-il été réfléchi en équipe d'école ?		
Les points forts, les points faibles ? quels ajustements apporter ?		

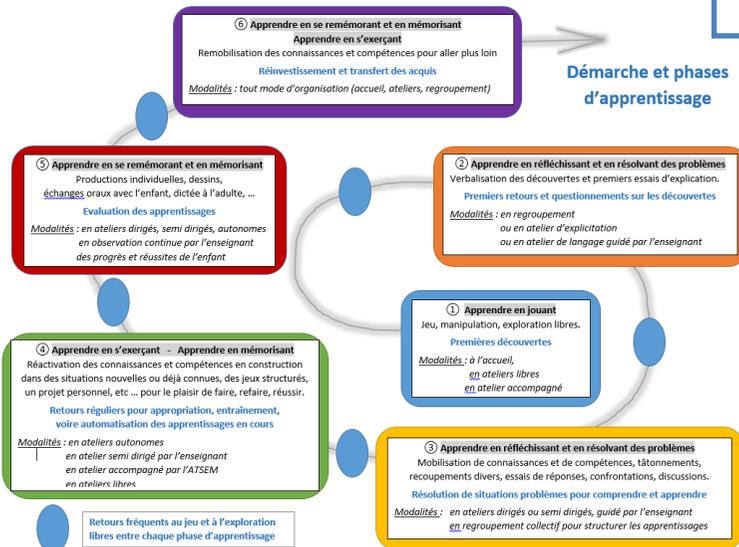


L'atelier : Apprendre à plusieurs de manière différenciée

L'atelier en tant que modalité de travail au service de la démarche d'apprentissage

L'atelier
Apprendre à plusieurs de manière différenciée
Ce principe recouvre deux réalités différentes.

L'atelier en tant que mode de gestion des activités



Le fonctionnement en ateliers et ses composantes

- Les activités relèvent de différents domaines d'apprentissage des programmes
- Les activités se déroulent dans différents espaces de la classe, de l'école
- Les activités peuvent être fédérées par un projet.
- Les activités sont contractualisées entre l'enseignant et l'enfant :
 - objectifs définis, tâche explicitée par l'enseignant
 - enjeu de l'activité, sens de l'apprentissage et critères d'évaluation clairs et compris par l'enfant
- Les activités sont évolutives sur l'année et le cycle
- Les activités se réalisent au sein de différentes organisations

Les différents types d'ateliers

- Atelier dirigé ou semi dirigé
- Atelier accompagné
- Atelier autonome
- Atelier libre
- Atelier d'explicitation

Les différentes organisations en ateliers

- les ateliers tournants
- les ateliers échelonnés
- les « ateliers libres d'expérimentation et de manipulation » d'inspiration montessorienne

Evolution possible du fonctionnement en ateliers

pour les enfants de moins de 4 ans

En début d'année

● Organiser **les ateliers par « pôles d'activités »** au fur et à mesure de l'installation des espaces dans la classe et les locaux attenants afin de créer un environnement riche et structurant.

En cours d'année

● Introduire **progressivement les règles de la vie collective** : ranger l'espace de travail et le matériel, s'installer dans le calme, mener l'activité à son terme, savoir s'inscrire dans un atelier, ...

● Diversifier **les types d'ateliers** (dirigé, semi-dirigé, accompagné, autonome, libre)

● Proposer **des combinaisons d'organisations en ateliers** par période de travail, par exemple :

- **ateliers tournants sur 2 jours,**
- **ateliers identiques puis échelonnés** visant une seule compétence,
- **ateliers libres** de manipulation et d'expérimentation, **deux fois par semaine** avec une gestion souple.

L'atelier

Apprendre à plusieurs de manière différenciée

Un fonctionnement à réinventer en fonction des nouveaux rythmes scolaires

Diversifier les moments d'apprentissage en ateliers

● **Combiner une organisation pivot avec des organisations adossées**, ajustées sur les 5 matinées et les 9 demi-journées.

● **Construire, grâce à ces différentes organisations en ateliers, des parcours d'apprentissage** où les enfants pourront progresser chacun à leur rythme :

- l'enfant n'aura pas à réaliser systématiquement tous les ateliers
- l'enfant pourra investir un atelier plusieurs fois, spontanément ou sur proposition de l'enseignant, pour « *faire ses gammes* ».

Planifier le type d'atelier

● **Déterminer le type d'atelier**, dirigé, semi-dirigé, accompagné, libre, autonome, d'explicitation en adéquation avec **les phases d'apprentissage et les périodes de vigilance des enfants**.

● **Déterminer le nombre d'enfants par groupe d'apprentissage**. Les groupes sont à géométrie variable, de 2 enfants à la moitié de la classe.

Evolution possible du fonctionnement en ateliers pour les enfants de plus de 4 ans

En début d'année

● **Confirmer les habitudes de travail et les règles de vie installées** dans les années antérieures.

● **Diversifier les types d'ateliers** (dirigé, semi-dirigé, accompagné, autonome, libre, d'explicitation).

● Proposer **des combinaisons d'organisations en ateliers** sur l'année, par exemple :

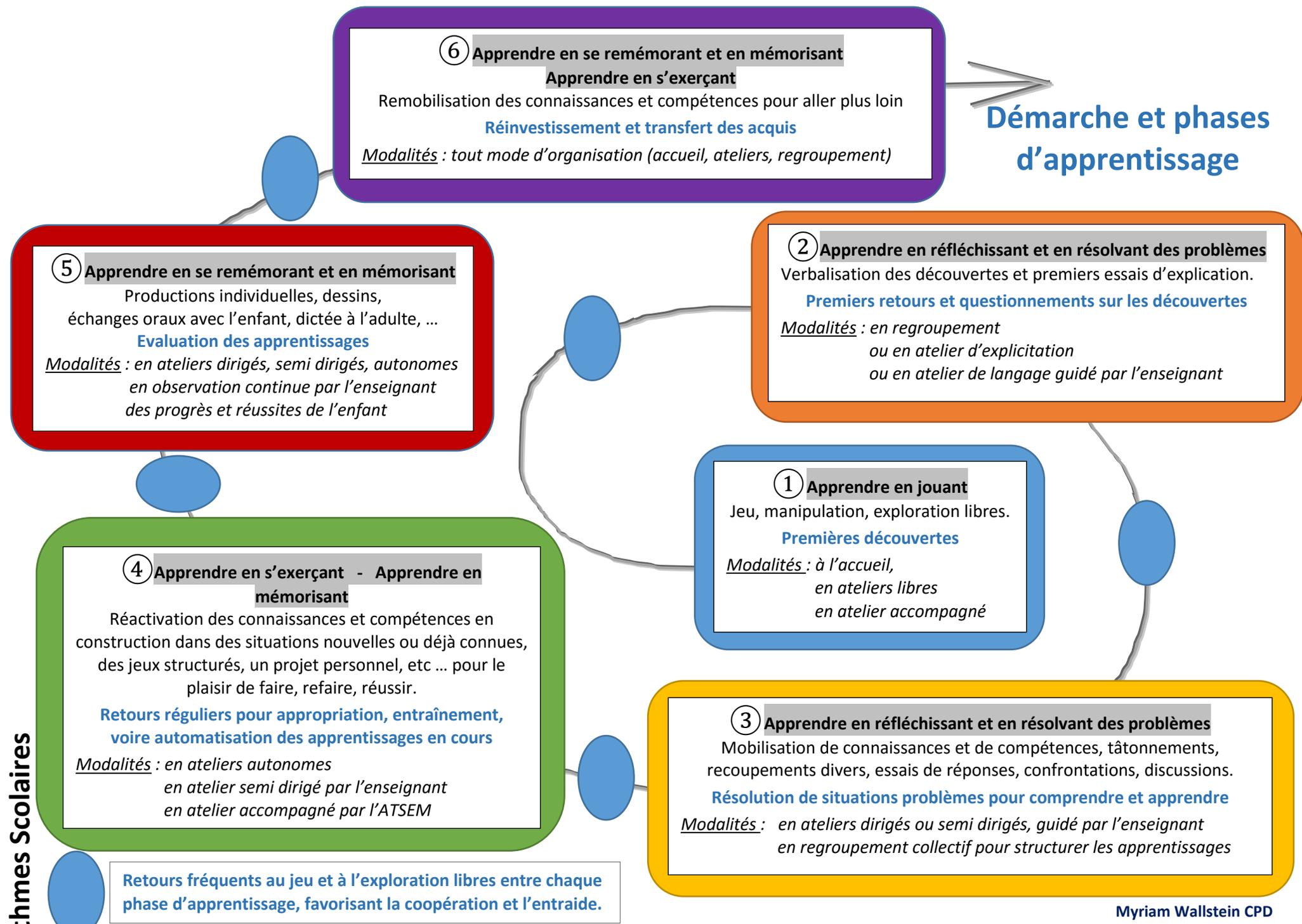
- **ateliers tournants sur 2 jours sur les premières périodes de travail**
- **ateliers échelonnés** visant une seule ou plusieurs compétences,
- **ateliers fédérés par un projet**
- **ateliers libres** de manipulation et d'expérimentation **sur une période** avec une gestion souple.

En cours d'année

● **Impliquer l'enfant dans son parcours d'apprentissage** : l'aider dans son choix de l'atelier, encourager son travail en autonomie.

● **Introduire et développer progressivement les règles des parcours d'apprentissage contractualisés** entre l'enfant et l'enseignant (tableau de fréquentation des ateliers, nombre et type d'ateliers, carnet de suivi des apprentissages,...)

Démarche et phases d'apprentissage



Myriam Wallstein CPD

Atelier autonome	
Définitions	<ul style="list-style-type: none"> • sans la présence d'un adulte • pour proposer des situations de découverte, d'entraînement ou de réinvestissement que l'enfant est en capacité d'investir tout seul • avec des consignes connues et comprises • avec un accès facilité aux outils et aides nécessaires
*Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • entraîner et réinvestir des compétences déjà travaillées en amont • développer l'autonomie <p><u>En fin d'atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enfant doit pouvoir dire ce qu'il fait, pourquoi et comment il procède.

Atelier dirigé ou semi dirigé	
Définitions	<ul style="list-style-type: none"> • sous la responsabilité exclusive de l'enseignant • pour proposer des situations problèmes et suivre les différentes étapes : découverte, recherche, structuration • pour des actions de remédiation en groupe de besoins • pour mener une séance de langage en groupe restreint • pour préparer des activités collectives
*Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser les échanges verbaux, la manipulation, l'expérimentation, les interactions, la verbalisation de l'action et des procédures ; • observer les enfants en situations d'apprentissage et apporter une régulation immédiate, en particulier en prenant appui sur les essais et erreurs des enfants. <p><u>En fin d'atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • mener un moment d'analyse réflexive « ce qu'on a appris » • proposer un premier entraînement en autonomie pour superviser le travail des autres groupes (cas de l'atelier semi dirigé)

Atelier accompagné	
Définitions	<ul style="list-style-type: none"> • sous la responsabilité de l'ATSEM ou d'un intervenant • pour proposer des situations de découverte ou d'entraînement • pour des actions de création ou de réinvestissement en groupe restreint
*Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • accompagner les échanges verbaux, les interactions, la verbalisation de l'action ; • encourager la manipulation, la création, l'initiative, l'autonomie • observer les enfants et apporter une régulation immédiate sur le plan matériel ou de la sécurité. <p><u>En fin d'atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager les habitudes de rangement, de signature de production

Atelier libre	
Définitions	<ul style="list-style-type: none"> • en présence l'enseignant ou de l'ATSEM • pour proposer des situations correspondant à un besoin, une envie ou un projet personnel de l'enfant • situations choisies, librement investies par l'enfant • sans consigne donnée préalablement
*Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser les échanges verbaux, la manipulation, l'expérimentation, les interactions, la verbalisation de l'action et des procédures • observer les enfants • étayer à la demande de l'enfant <p><u>En cours d'atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • mener un moment d'analyse réflexive « ce qu'il a produit, son intention »

Les différents types d'ateliers



Une définition en contraste

Atelier d'explicitation	
Définition	<ul style="list-style-type: none"> • sous la responsabilité exclusive de l'enseignant • pour proposer un moment d'analyse réflexive sur l'apprentissage engagé ; • en groupe restreint ou en groupe de besoin • en fin de semaine ou en APC
*Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • retour sur des compétences déjà travaillées en amont pour en faire un bilan • prendre appui sur le « réalisé » (le « faire » ou les productions) pour que l'enfant verbalise ses actions, explicite les stratégies, les réussites comme les difficultés et les compare à d'autres. <p><u>En cours d'atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enfant doit pouvoir dire ce qu'il fait, pourquoi et comment il procède, ce qu'il a appris. • l'enseignant prend des notes dans son carnet de bord ou sur un support collectif pour une exploitation ultérieure.

*Objectifs de l'enseignant

Ce que c'est ...
<ul style="list-style-type: none"> • une mise en situation en fonction d'objectifs définis et de compétences à mobiliser ou à acquérir. • un moyen au service des apprentissages, au sein d'un cadre de travail cohérent (projet de classe, projet de l'enseignant et/ou de l'enfant). • un lieu évolutif où l'on manipule, observe, explore, réfléchit en résolvant des problèmes, s'exerce, s'entraîne, formalise, mémorise et échange avec des fins clairement explicitées. • un lieu d'évaluation des apprentissages, réalisés par l'enseignant, par l'enfant ou par ses pairs. • une modalité de travail intégrée à différentes organisations en ateliers : ateliers tournants, ateliers échelonnés, ateliers libres de manipulation et d'expérimentation (d'inspiration montessorienne).

Ce que ce n'est pas ...
<ul style="list-style-type: none"> • une organisation en petit groupe avec une juxtaposition d'activités individuelles • un lieu d'activités occupationnelles ou sur fiches. • un moment d'évaluation systématique sur fiches

■ Quels rôles pour l'enfant ?

- **Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
- **S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations proposées ou choisies
- Comprendre l'enjeu de la tâche à réaliser et **mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité investie.

■ Quels rôles pour les adultes ?

- **Enseignant :**
 - prévoir l'organisation des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM,
 - encadrer l'atelier dirigé durant la phase d'apprentissage,
 - superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers.
- **ATSEM :**
 - assurer la préparation matérielle des ateliers avec l'enseignant,
 - encadrer l'atelier accompagné durant la phase de découverte ou d'entraînement,
 - réguler le fonctionnement du groupe d'enfants et les conditions matérielles.

■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.
Les différents espaces aménagés dans la classe et dans l'école pourront être investis.

Le fonctionnement en ateliers : les composantes à prendre en compte

■ Quelle mise en activité des enfants ?

- *en groupes hétérogènes, homogènes ou de besoins ?*
- *de manière individuelle, en autonomie ?*
- *en fonction d'objectifs définis pour chaque groupe ou chaque enfant. Lesquels ?*
- *selon diverses modalités de travail. Lesquelles ?*
- *pour réaliser des tâches : individuelles ou collectives ? en lien avec un projet de classe ?*

■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

- **A partir de traces diverses :** sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
- **A partir de critères d'observation :** repères de progressivité, carnet de suivi des apprentissages,
- **En auto-validation :** éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
- **En co-évaluation :** évaluation par un pair ou par le groupe, par l'enseignant et l'enfant dans un dialogue métacognitif.

■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

Pour les groupes d'enfants, en fonction du type d'atelier proposé :

- **Atelier dirigé ou semi dirigé :** en présence de l'enseignant pour un apprentissage nouveau ou à structurer, un atelier de langage ;
- **Atelier accompagné :** en présence de l'ATSEM, pour une activité de découverte ou d'entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement ;
- **Atelier en autonomie :** pour la découverte, l'entraînement, ou le réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions ;
- **Atelier libre :** manipulations, expérimentations décidées par l'enfant, répondant à un besoin, une envie, un défi, un projet personnel ;
- **Atelier d'explicitation :** en présence de l'enseignant, pour moment d'analyse réflexive sur l'apprentissage engagé.

Mise en œuvre

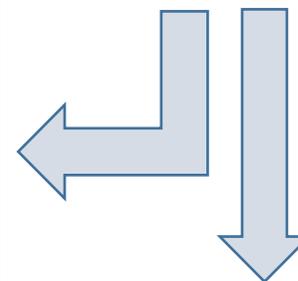
- **Fonctionnement :** *Quelle combinaison d'organisations en ateliers ? Sur quelle période ? Pour quel projet ?*

A préciser en fonction des organisations ci-dessous :

- ateliers avec rotation des groupes d'enfants - *ateliers tournants*,
- ateliers différenciés laissés aux choix de l'enfant - *ateliers échelonnés, d'inspiration montessorienne*

l'organisation pivot sur la période considérée : *préciser laquelle*
l'organisation(s) adossée(s) sur la période considérée : *à préciser*
le projet développé sur la période considérée : *à préciser*

- **Fréquence :** *à préciser par demi-journée sur la période considérée*
- **Durée de mise œuvre de l'organisation :** *variable selon l'âge des enfants – de 10 à 45 mn*
- **Entrée en activité :** *variable selon l'organisation en ateliers retenue*
- **Sortie de l'atelier :** *à préciser à partir des éléments ci-dessous*
 - avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ;
 - mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome ;
 - propositions d'activités relais, d'espaces de détente ou repos, en cas de besoin.
- **Consignes :** *à préciser pour chaque atelier en fonction des éléments ci-dessous*
 - consignes données collectivement avant la mise en ateliers ;
 - consignes données au sein de chaque atelier, par l'adulte et/ou par un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.



■ Quels outils au service de cette organisation ?

- **Tableaux de répartition des ateliers/groupes d'enfants**, sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet) ;
- **Signaux** (sonores ou visuels) de rotation ou fin d'ateliers ;
- **Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée ;
- **Espaces de valorisation** des productions réalisées.

Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

- **Constitution des groupes pour les organisations en ateliers retenues :** *anticiper les groupes, leurs nombres et/ou leur composition, pour chaque organisation d'ateliers mise en place (un groupe étant composé de 2 enfants à la moitié de la classe, voire le groupe classe en fonction des possibilités matérielles).*
- **Parcours des groupes :** *s'assurer d'une répartition équilibrée des différents domaines au sein des organisations retenues afin de permettre à chaque enfant de vivre un parcours d'apprentissages cohérent et adapté. Doser dans le parcours, les ateliers choisis et les ateliers proposés en fonction des besoins des enfants et des projets développés et des objectifs*

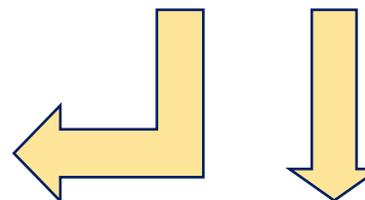
L'organisation en ateliers tournants

Mise en activité des enfants

- en petits groupes hétérogènes constitués pour cet apprentissage
- selon diverses modalités de travail,
- en fonction d'objectifs définis pour chaque atelier
- pour réaliser des tâches individuelles ou collectives
- avec passage systématique de chaque enfant dans chaque atelier de l'organisation

Mise en œuvre au quotidien

- **Durée de l'organisation** : variable selon l'âge des enfants – de 10 à 30 mn
- **Fréquence** :
 - une voire deux séances d'ateliers selon la durée de la demi-journée.
- **Fonctionnement** : ateliers proposés en simultanément sur la plage réservée à l'emploi du temps.
- **Entrée en activité** : le fonctionnement explicite, les enfants en activité autonome s'installent en premier, suivis de ceux qui travaillent avec l'ATSEM, puis en dernier le groupe dirigé par l'enseignant.
- **Sortie de l'atelier** :
 - avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ; l'enseignant prendra le temps de superviser le travail réalisé dans les différents ateliers.
 - propositions d'activités relais, d'espaces de détente ou repos, en cas de besoin ;
 - mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome.
- **Consignes** :
 - le plus souvent, données collectivement avant la mise en ateliers ;
 - parfois, données au sein de chaque atelier, par l'adulte et/ou par un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.



Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

- **Constitution des groupes** :
 - en fonction de critères propres à la classe ;
 - le plus souvent, des groupes hétérogènes constitués et permanents pour la période de travail prévue
- **Parcours des groupes** :
 - rotation des groupes sur la demi-journée ou par demi-journée ; autant de séances que d'ateliers proposés ou de groupes constitués ;
 - la nature et le nombre des ateliers dépendent de l'âge des enfants et des apprentissages visés : ateliers dirigés ou semi dirigés, ateliers en autonomie, ateliers accompagnés ;
 - possibilité de dédoubler certains ateliers ce qui allège la rotation.

■ Quels rôles pour l'enfant ?

- **Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
- **S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations proposées
- **Mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité proposée.

■ Quels rôles pour les adultes ?

- **Enseignant** : prévoir l'organisation des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM, encadrer l'atelier dirigé durant la phase d'apprentissage, superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers.
- **ATSEM** : assurer la préparation matérielle des ateliers, encadrer l'atelier accompagné durant la phase d'entraînement, réguler le fonctionnement du groupe d'enfants et les conditions matérielles.



■ Quels aménagements de l'espace ?

- Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.
- Les groupes constitués** se déplacent vers chaque atelier.

L'organisation en ateliers tournants

Mise en activité des enfants :

- **en petits groupes hétérogènes**
- **selon diverses modalités de travail,**
- **en fonction d'objectifs définis pour chaque atelier**
- **pour réaliser des tâches individuelles ou collectives**
- **avec passage systématique des petits groupes pour investir toutes les activités proposées**

■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

- **A partir de traces diverses** : sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
- **A partir de critères d'observation** : repères de progressivité, événements remarquables observés consignés dans le carnet de bord tenu par l'enseignant, le carnet de suivi des apprentissages de l'enfant.
- **En auto-validation** : éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
- **En co-évaluation** : évaluation par un pair ou par le groupe

■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

- Pour les groupes hétérogènes constitués, en fonction du type d'atelier proposé :
- **Atelier dirigé ou semi dirigé** : en présence de l'enseignant, apprentissage nouveau ou à structurer, atelier de langage.
 - **Atelier accompagné** : en présence de l'ATSEM, en découverte, entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement.
 - **Atelier en autonomie** : découverte, entraînement, ou réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions.

■ Préconisations

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :

- **ajuster la rotation des ateliers sur les 5 matinées et 9 demi-journées**
- **planifier les ateliers, sur la demi-journée et la semaine**, en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants
- **équilibrer les domaines concernés par l'organisation en ateliers tournants** : les ateliers peuvent couvrir un ou plusieurs domaines sur un temps donné.
- **limiter le nombre d'ateliers tournants dans la journée** ; ne pas introduire trop de nouveaux ateliers simultanément.
- **réfléchir à la pertinence de maintenir des groupes hétérogènes dans une organisation systématique sur toute la semaine** ; y adosser d'autres organisations en ateliers permet de passer d'une logique de parcours d'apprentissages prédéfinis pour l'enfant à une logique de parcours d'apprentissages personnalisés conçus avec l'enfant.

■ Ressources complémentaires :

Une analyse distanciée sur les avantages et points de vigilance du travail en ateliers tournants

- **Cécile Laloux** *Les nouveaux rythmes scolaires en maternelle* - p45-49, Canopé Editions, 2014

■ Quels outils au service de cette organisation ?

- **Tableau de répartition des ateliers/groupes d'enfants**, sur la semaine ;
- **Signaux** (sonores ou visuels) de rotation ou fin d'ateliers ;
- **Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée ;
- **Espaces de valorisation** des productions réalisées.

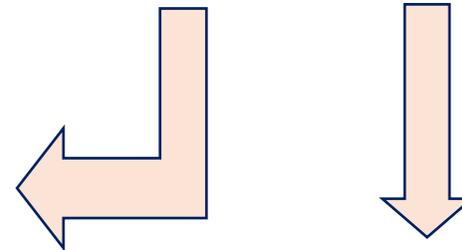
L'organisation en ateliers échelonnés

Mise en activité des enfants

- en petits groupes homogènes ou hétérogènes, par intérêt ou par affinité,
- selon diverses modalités de travail,
- en proposant différents niveaux de difficultés pour chaque objectif défini (parcours d'apprentissage),
- pour réaliser des tâches individuelles ou collectives,
- en laissant le libre choix à l'enfant sur chaque temps de fonctionnement des ateliers

Mise en œuvre au quotidien

- **Durée de l'organisation** : variable selon l'âge des enfants – plage de 30 à 45 mn
- **Fréquence** : une voire deux séances d'ateliers en fonction de la durée de la demi-journée.
- **Fonctionnement** : ateliers proposés en simultané sur la plage réservée à l'emploi du temps.
- **Entrée en activité** : le fonctionnement explicite, les enfants s'inscrivent et se dirigent vers l'atelier choisi ; parfois l'enseignant accompagne l'enfant dans le choix du niveau de difficulté. L'enseignant et l'ATSEM supervisent et régulent le démarrage des ateliers.
- **Sortie de l'atelier** :
 - ↪ avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ;
 - ↪ propositions d'espaces de détente ou repos pour des activités personnelles ;
 - ↪ mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome.
- **Consignes** :
 - ↪ induites par le matériel ;
 - ↪ données par l'adulte ou un enfant avant la mise en ateliers ;
 - ↪ données au sein de chaque atelier, par l'adulte ou un enfant
 - ↪ induites par le matériel, un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.



Evolution sur la semaine

- **Constitution des groupes** :
 - ↪ en fonction des choix ou des besoins des enfants, quel que soit leur âge ;
 - ↪ groupes variables au cours de la journée et de la semaine ; l'enseignant peut proposer un atelier dirigé ou semi dirigé pour un groupe d'enfants (atelier de langage, atelier pour un apprentissage spécifique).
- **Parcours des enfants** :
 - ↪ chaque enfant construit son propre parcours d'apprentissage durant la semaine ;
 - ↪ la nature, le niveau de difficulté et le nombre des ateliers dépendent des compétences et des besoins identifiés chez les enfants : ateliers dirigés ou semi dirigés, ateliers accompagnés ou en autonomie.

■ Quels rôles pour l'enfant ?

- **Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
- **S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations choisies
- **Mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité choisie ; aller au bout de l'apprentissage
- **Explorer plusieurs fois le même atelier**, pour le plaisir de refaire, de réussir, d'imiter l'autre, de gagner en confiance et en estime de soi, de progresser.

■ Quels rôles pour les adultes ?

- **Enseignant :**
 - **penser l'organisation des ateliers** : les différents niveaux de difficulté pour chaque objectif retenu, l'organisation matérielle des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM, superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers,
 - **penser son rôle de médiateur des apprentissages** : inciter, encourager, accompagner les apprentissages et les échanges langagiers des enfants dans les ateliers ; observer et noter les réussites ;
 - **encadrer l'atelier dirigé ou semi dirigé** durant la phase d'apprentissage.
- **ATSEM :**
 - **assurer la préparation matérielle des ateliers**,
 - **réguler le fonctionnement des groupes d'enfants** et les conditions matérielles.
 - **encadrer l'atelier accompagné**,
 - **contribuer à observer et relever les progrès et réussite des enfants**

■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

- La **planification des apprentissages différenciés** dépend des réussites et des essais des enfants aux divers ateliers proposés.
- Mise en place possible d'un **parcours contractualisé avec l'enfant** : par exemple, réaliser au moins un atelier par temps de fonctionnement.
- **Atelier dirigé ou semi dirigé** : en présence de l'enseignant, apprentissage nouveau, à structurer ou pour un retour réflexif, atelier de langage ;
 - **Atelier accompagné** : en présence de l'ATSEM, entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement ;
 - **Atelier en autonomie** : découverte, entraînement, ou réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions.

■ Quels aménagements de l'espace ?

- Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.
- Les groupes, à géométrie variable**, se constituent sur place, en fonction du choix ou des besoins des enfants (de 2 enfants à la moitié de la classe).

L'organisation en ateliers échelonnés

Mise en activité des enfants

- **en petits groupes homogènes ou hétérogènes, par intérêt ou par affinité,**
- **selon diverses modalités de travail,**
- **en proposant différents niveaux de difficultés pour chaque objectif défini (parcours d'apprentissage),**
- **pour réaliser des tâches individuelles ou collectives,**
- **en laissant le libre choix à l'enfant sur chaque temps de fonctionnement des ateliers**



■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

- **A partir de traces diverses** : sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
- **A partir de critères d'observation** : repères de progressivité, événements remarquables observés consignés dans le carnet de bord tenu par l'enseignant, le carnet de suivi des apprentissages de l'enfant.
- **En auto-validation** : éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
- **En co-évaluation** : évaluation par un pair ou par le groupe en bilan d'ateliers, lors de courts regroupements
- **En atelier d'explicitation** (fin de semaine ou APC) : en petit groupe voire en groupe de besoins, engager une attitude réflexive, dédramatiser l'erreur et envisager les améliorations possibles.

■ Quels outils au service de cette organisation ?

- **Tableau d'inscription/de fréquentation des enfants aux ateliers**, sur la journée ou la semaine
- **Grilles de compétences avec différents niveaux de difficulté pour les objectifs définis**
- **Fiche de suivi du parcours de l'enfant**
- **Signaux** (sonores ou visuels) de fin d'ateliers
- **Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée
- **Différenciation pour chaque niveau de difficulté** : une tâche plus ou moins difficile, des consignes différentes avec des exigences ou des attentes différentes, des outils d'aide.
- **Espaces de valorisation** des productions réalisées

■ Préconisations

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :

- **ajuster le fonctionnement en ateliers échelonnés sur les 5 matinées et 9 demi-journées**
- **planifier les ateliers, sur la demi-journée et la semaine, en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants**
- **mettre à profit la souplesse de l'organisation en ateliers échelonnés pour concevoir avec l'enfant son parcours d'apprentissage, répondre à ses besoins, favoriser le développement de son autonomie et respecter son rythme d'apprentissage.**

■ Ressources

Une courte présentation des avantages du travail en ateliers échelonnés

- **Cécile Laloux Les nouveaux rythmes scolaires en maternelle - p50-51, Canopé Editions, 2014**

L'organisation en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation

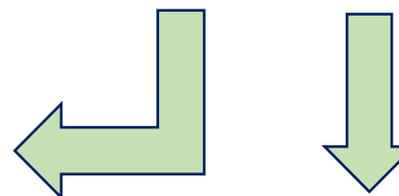


Mise en activité des enfants :

- de manière individuelle et autonome
- en fonction d'objectifs définis pour chaque situation de manipulation et d'expérimentation
- selon diverses modalités de travail
- pour réaliser des tâches individuelles répondant à un besoin du moment, un projet personnel de l'enfant

Mise en œuvre

- **Durée de l'organisation** : variable selon l'âge des enfants – de 30 à 45 mn (avec regroupement)
- **Fréquence** : variable en fonction des choix pédagogiques
 - **En tant qu'organisation pivot de la classe** : tous les jours
 - **En tant qu'organisation adossée** : deux séances d'ateliers par semaine.
- **Fonctionnement** : ateliers proposés en simultané sur la plage réservée à l'emploi du temps, de préférence en période de moyenne ou forte vigilance des enfants.
- **Entrée en activité** :
 - présentation préalable des nouveaux ateliers par l'enseignante (finalité, critères de réalisation et critères de réussite), à certains enfants, à l'accueil, ...
 - rappel des règles de fonctionnement par l'enseignante ou par un enfant
 - chaque enfant choisit un atelier, prend le matériel prévu, s'installe dans un espace adapté à l'activité, sans déranger ses voisins, travaille en silence.
- **Sortie de l'atelier** : selon un protocole bien défini,
 - chaque enfant range le matériel comme il l'a trouvé (dévissé, délacé..), nettoie son espace de travail (éponger, balayer,...)
 - selon les découvertes ou les besoins, l'enseignant peut proposer un retour collectif sur les activités réalisées par les enfants ; mettre en mots, avec les enfants, les découvertes, les savoir-faire, les stratégies utilisés, les progrès et les réussites réalisés.
- **Consignes** :
 - données collectivement, en ce qui concerne le protocole de fonctionnement
 - induites par le matériel, précisées par un support de référence (pictogrammes, photos) voire rappelées individuellement par l'enseignante en ce qui concerne l'activité dans l'atelier.



Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

- **Constitution des ateliers** :
 - prévoir à terme plus d'ateliers que le nombre d'enfants par période de travail
 - prévoir des ateliers de natures différentes, relevant des domaines d'apprentissage des programmes, hormis pour le domaine « agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique ». Maria Montessori catégorisait les ateliers en 3 types : *vie pratique* (les mains) / *vie sensorielle* (les sens) / *vie intellectuelle* (la tête).
 - Prévoir plusieurs ateliers avec le même matériel pour faciliter le retour sur expérimentation entre enfants.
- **Evolutions des ateliers** :
 - faire évoluer les ateliers par période de travail (en nombre, en variété, en degré de difficulté)
 - prévoir des ateliers de « *vie pratique* » plus nombreux pour les plus jeunes enfants et laisser progressivement plus de place aux ateliers de « *vie intellectuelle* » pour les plus grands enfants.
 - Prévoir des « ateliers sensoriels » évolutifs de la PS à la GS.

■ Quels rôles pour l'enfant ?

- Participer à l'organisation matérielle de l'activité (chercher, ranger le matériel nécessaire)
- S'impliquer, seul dans l'atelier choisi
- Mener l'activité choisie à son terme
- Comprendre l'enjeu de la tâche à réaliser et mobiliser les connaissances et compétences acquises ou en cours de construction dans l'activité proposée.

■ Quels rôles pour les adultes ?

- Enseignant :
 - prévoir l'organisation du moment des ateliers,
 - définir le rôle et la place de l'ATSEM,
 - réguler le démarrage des ateliers et superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers,
 - circuler, observer, prendre de notes, intervenir éventuellement pour accompagner individuellement l'enfant : aider, réguler, faire oraliser sa procédure, ses réussites et ses difficultés, ...); l'encourager à découvrir d'autres activités.
 - faire verbaliser les apprentissages et apporter les mots justes
- ATSEM : avec l'enseignant, assurer la préparation matérielle des ateliers, réguler le fonctionnement des ateliers et les conditions matérielles, contribue à l'observation des progrès des enfants.

■ Préconisations

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :

- ajuster le fonctionnement en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation sur les 5 matinées et 9 demi-journées
- planifier les ateliers, sur la demi-journée et la semaine, en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants
- veiller à ne pas substituer cette organisation en ateliers libres au moment d'accueil en début de demi-journée ; l'accueil doit garder sa spécificité de moment charnière faisant entrer l'enfant en douceur dans la collectivité et progressivement dans les apprentissages, en particulier dans le langage
- veiller à combiner cette organisation en ateliers libres avec d'autres organisations d'activités suscitant des interactions entre pairs, instaurant un projet d'activités partagées, afin de ne pas maintenir l'enfant trop longtemps dans une activité individuelle
- mettre à profit cette organisation pour relever les informations nécessaires au carnet de suivi des apprentissages, par l'enfant, par l'enseignant.

■ Ressources complémentaires :

- [Des ateliers pour apprendre](#) – Académie de Versailles
- [Ateliers libres de manipulation et d'expérimentation](#) / inspiration montessorienne – Académie de Lyon
- [Les ateliers individuels à l'école maternelle et la pédagogie de Maria Montessori](#) BSD Montpellier - article
- [Atelier d'inspiration montessorienne GS maternelle Ecole publique de Chanac Lozère 2011](#) BSD Montpellier – Vidéo
- [En quoi ces ateliers se distinguent-ils de la pédagogie Montessori ?](#) BSD Montpellier - Vidéo

■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans les espaces adaptés aux besoins de chaque activité, pas nécessairement à table. Les différents espaces aménagés dans la classe et dans l'école pourront être investis.

L'organisation en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation (d'inspiration montessorienne)

Mise en activité des enfants :

- de manière individuelle et autonome
- en fonction d'objectifs définis pour chaque situation de manipulation et d'expérimentation
- selon diverses modalités de travail
- pour réaliser des tâches individuelles répondant à un besoin du moment, un projet personnel de l'enfant

■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

Essentiellement par observation continue de l'adulte, en priorité de l'enseignant, aidé par l'ATSEM : échanges oraux, attitudes de l'enfant, utilisation adaptée du matériel, réinvestissement des notions abordées en classe et des liens que l'enfant est capable d'en faire spontanément, ...

- A partir de traces diverses : sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées, cahier individuel de l'enfant de suivi des activités libres, ...
- A partir de critères d'observation : repères de progressivité, carnet de suivi des apprentissages de l'enfant, carnet de bord tenu par l'enseignant pour relever les événements remarquables
- En auto-validation : éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
- En co-évaluation : évaluation par un pair ou par le groupe, en particulier la qualité orale de la présentation de son activité au groupe.

■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

- les ateliers sont pensés par niveaux de difficulté : une tâche plus ou moins difficile, des consignes différentes avec des exigences ou des attentes différentes, des outils d'aide.

■ Quels outils au service de cette organisation ?

- Mobilier spécifique à tiroirs ou à casier pour rassembler le matériel nécessaire à chaque atelier ;
- Des règles de base d'utilisation précises et contractualisées des ateliers libres de manipulation et d'expérimentation ;
- Supports de référence rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite pour chaque atelier proposé ;
- Le cahier individuel de l'enfant de suivi des activités libres (activité réalisée, fréquence, réussite). Ce cahier peut intégrer le nouveau carnet de suivi des apprentissages.
- Espaces de valorisation des productions réalisées



■ Textes officiels

- Programmes d'enseignement de l'école maternelle, [B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015](#) partie relative à « *L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous* »
- Ressources d'accompagnement des programmes Eduscol - [Scolarisation des enfants de -3ans : un aménagement de l'espace bien pensé](#)
- [Rapport IGEN n° 2011 – 108 Octobre 2011 sur l'école maternelle](#) p89-96 paragraphe « 3.2. *La classe maternelle : une organisation figée, une pédagogie qui se cherche* »
- [Rapport IGEN n° 2014 – 043 Juin 2014](#) Scolarité des enfants de moins de trois ans : une dynamique d'accroissement des effectifs et d'amélioration de la qualité p 39-53 paragraphe 4 « *Une recherche des meilleures modalités éducatives et pédagogiques* »

■ Ressources

Productions :

- [Des espaces pour mieux apprendre](#) - Académie de Nantes, Vincent Paré (formateur ESPE)
- [L'aménagement des espaces à l'école maternelle](#) – Groupe maternelle 68 – juin 2014
- [Des espaces pour vivre ensemble et apprendre ensemble à l'école maternelle](#) - Groupe maternelle 67 – 2004

Formations :

- Parcours M@gistère « *L'aménagement de la classe en maternelle* »
- Parcours M@gistère « *L'accueil multiple des moins de 3 ans – Module 4 L'accueil au quotidien* »

Conférences :

- conférence **Viviane Bouysse IGEN** dans le département 67 : « [Les enjeux de la scolarisation des enfants de moins de trois ans au regard des nouveaux programmes 2015](#) » Oct.2015
- conférence **Dr Catherine Gueguen** « [Que nous apprennent les recherches récentes en neurosciences sur le développement émotionnel et affectif de l'enfant ?](#) » Janv. 2016
- conférence **Alain Legendre CNRS** « [Aménagement des espaces collectifs des enfants de 2 à 3 ans : Incidence sur le développement social et émotionnel](#) » Avril 2016

Vidéos

- [Des ateliers pour apprendre](#) – Académie de Versailles
- [Ateliers libres de manipulation et d'expérimentation](#) / inspiration montessorienne – Académie de Lyon
- [Les ateliers individuels à l'école maternelle et la pédagogie de Maria Montessori](#) BSD Montpellier - article
- [Atelier d'inspiration montessorienne GS maternelle Ecole publique de Chanac Lozère 2011](#) BSD Montpellier – Vidéo
- [En quoi ces ateliers se distinguent-ils de la pédagogie Montessori ?](#) BSD Montpellier - Vidéo

Ouvrages pédagogiques

- Jacques Bossis, Catherine Dumas, *Aménager les espaces pour mieux apprendre – A l'école de la bienveillance* - Editions Retz 2015
- Cécile Laloux, *Les nouveaux rythmes à l'école maternelle* - Canopé 2014
- Elisabeth Bautier, *Apprendre à l'école, apprendre de l'école* - Éd. de la Chronique sociale, 2006
- Jacqueline Pillot, *Enseigner à l'école maternelle* - ESF 2004

Les membres du groupe départemental CPC 67 Rythmes Scolaires

Régine Ballandras CPC Strasbourg 5, Michelle Weeber CPC Haguenau Sud, Myriam Wallstein CPD, Christine Zeisser CPC Strasbourg 2

Avec la collaboration de Didier Recht CPD Tice



Juin 2016